

Vol 1

15 Septembre 1919

No. 1

1413
87840
573

L'APOTRE



Abonnement \$3.00

Publié chaque mois

MAGASINE CATHOLIQUE

SOMMAIRE - 15 Septembre 1919

TEXTE

Pages	
1—“ L'Apôtre ”	LA DIRECTION.
1—Le Pape et la Conférence de la paix	
3—La Grève	Abbé Ch. GRIMAUD.
5—Défiez-vous des liqueurs alcooliques	
5—Comment riez-vous ?	
7—Les visites royales à Québec	
7—Les legs de Messes en Angleterre	Abbé ANTONIO HUOT.
9—Les trois étapes de Jacques l'aveugle	ERNEST LEGOUVÉ.
12—Démonstration géométrique	
12—Souhait ingénieux	
14—Panorama divin des deux guerres	LOUIS COLIN.
16—Les grandes figures de la guerre : le maréchal Joffre	R. P. ALEXIS, capucin.
19—Instrument de musique	
19—L'esprit du Curé d'Ars	
21—L'amour maternel chez la poule	ERNEST MENAULT.
22—L'utilisation de la tourbe	H. CHERPIN.
25—Comment on peut donner de la vie aux membres artificiels	G. B. (<i>La Croix de Paris</i> .)
26—Faut-il peindre ou métalliser les radiateurs ?	
27—Le lutte contre les mouches	
28—Qui fera le ménage ?	
28—Attention ! Attention !	
30—Pour s'amuser	
30—Boîte aux lettres	
31—De retour des vacances	<i>Bulletin paroissial de Limoilou.</i>
32—A la cueillette des fleurs	ADDA.
33—L'oie de mon grand-père	
34—En villégiature	JEHAN DES HOUX.
35—La liberté d'enseignement	
35—La bonne cuisine	
36—A dire : L'enfant à son ange (Poésie)	
37— Sa Majesté bébé (Poésie)	
37— Allez à Lui (Poésie)	
37—Le tic-tac	
38—Si j'étais femme	UN HOMME.
38—Un bon cocher	
39—Si j'étais homme	UNE FEMME.
39—Sainte Anne	

ILLUSTRATIONS

2—Sa Sainteté Benoit XV	
6—Le prince de Galles	
13—S. E. le cardinal Bégin	
16—Le maréchal Joffre	
20—Un brin de causette	
29—Monsieur le Curé	Tableau de M.-O. LEJEUNE.

“ L'Apôtre ” est une revue publiée par l'Action Sociale Catholique, qui fut fondée par Son Éminence le cardinal Bégin, par lettre pastorale du 31 mars 1907, et encouragée par Pie X, par bref pontifical daté le 29 mai 1907, et par S. S. Benoit XV.

Il a pour objet de fournir une saine lecture, de propager et de défendre la foi catholique.

“ L'Apôtre ” répond aux attaques dirigées contre l'Église catholique et rétablit la doctrine catholique faussement représentée.

“ L'Apôtre ” veut renseigner les catholiques en quête d'informations sur la doctrine de l'Église, les questions d'apologétique, d'histoire, etc.

“ L'Apôtre ” publie, à l'adresse des grandes personnes et des enfants, d'intéressants récits où brille la note catholique, et qui sont adaptés à l'état d'esprit des uns et des autres.

AVANTAGES SPIRITUELS

Une messe est dite deux fois par mois pour tous nos abonnés et pour les membres vivants et défunts de leur famille.

“ L'APOTRE ” est imprimé par l'Action Sociale Ltée, 105, rue Sainte-Anne, Québec, Canada

L'APÔTRE

PUBLICATION MENSUELLE

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Rédaction et Administration: 103 rue Ste-Anne, Québec

VOLUME 1 ✓

QUÉBEC 15 SEPTEMBRE 1919

No. 1

L'APÔTRE

"L'Apôtre" tel est le titre du magazine dont l'Action Sociale Catholique vient d'entreprendre la publication.

Il répondra à un besoin; il comblera une lacune.

Jusqu'ici, parmi la multitude de périodiques qui inondent le continent nord américain il n'en est pas, croyons-nous, qui soient à la fois de langue française, en même temps que franchement catholiques.

"L'Apôtre" vient tout simplement prendre la place restée vide jusqu'à présent. Il sera, dans le nord américain, le magazine de langue française dont on déplorait l'absence; il sera surtout le magazine catholique que tous les disciples de l'Eglise pourront lire sans exposer leur foi, et qu'ils pourront sans aucune inquiétude laisser entre les mains de leurs femmes et de leurs enfants.

Le lecteur y trouvera ce que les journaux pourtant si volumineux et si minutieusement renseignés ne lui donnent jamais: des réponses aux attaques contre l'Eglise; le rétablissement des faits, historiques ou autres, lorsque la doctrine catholique est attaquée ou faussement interprétée; des récits où, contrairement à ce qui existe le plus souvent, se rencontrera la note religieuse au lieu d'attaques surnoisées contre la religion; on y parlera aussi de sciences, de lettres; même la note gaie, la note enfantine y auront leur place.

"L'Apôtre" sera donc une revue essentiellement familiale, une revue qui a sa place marquée à tous les foyers où on sent le besoin de se réfugier dans le christianisme, en face de la marée

montante des idées malsaines qui se lancent à l'assaut des cœurs et des âmes dans les journaux, revues ou périodiques de toutes sortes.

Nous avons l'espoir qu'il sera accueilli comme il mérite de l'être.

LA DIRECTION

Le Pape et la conférence de la paix

MGR CERETTI EST ENVOYÉ A PARIS

Pendant la Conférence de la paix, S. S. Benoît XV a envoyé à Paris, S. G. Mgr Ceretti, secrétaire des Affaires ecclésiastiques extraordinaires. Il s'agissait pour lui d'obtenir de la Conférence de la paix la modification de l'article du traité relatif aux missions allemandes.

D'après le texte primitif du traité, en effet, dans l'élimination des Missionnaires allemands, des missions catholiques auraient pu devenir des missions protestantes. D'autre part, les biens auraient pu être transférés, et un nouveau personnel de missionnaires être substitué sans intervention du Saint-Siège, ce qui eût été contraire à toutes les règles de la discipline catholique.

Voici le texte définitif obtenu par Mgr Ceretti:

"ART. 438.— Les puissances alliées et associées conviennent que, lorsque des missions religieuses chrétiennes étaient entretenues par des Sociétés ou par des personnes allemandes sur des territoires leur appartenant ou confiées à leur gouvernement en conformité du présent traité, les propriétés de ces missions ou Sociétés de mis-

sions, y compris les propriétés des Sociétés de commerce dont les profits sont affectés à l'entretien des missions, devront continuer à recevoir une affectation de mission. A l'effet d'assurer la bonne exécution de cet engagement, les gouvernements alliés et associés remettront lesdites propriétés à des Conseils d'administration, nommés ou approuvés par les gouvernements et composés de personnes ayant les croyances religieuses de la mission dont la propriété est en question.

Les gouvernements alliés et associés, en continuant d'exercer plein contrôle en ce qui concerne les personnes par lesquelles ces missions sont dirigées, sauvegarderont les intérêts de ces missions.

L'Allemagne, donnant acte des engagements qui précèdent, déclare agréer tous arrangements passés ou à passer par les gouvernements alliés et associés intéressés pour l'accomplissement de l'œuvre desdites missions ou Sociétés de commerce, et se désiste de toutes réclamations à leur égard.

“ Bien que, écrit Franc, dans la Croix de Paris, ce soit dit en termes très diplomatiques, le texte et les engagements qu'il résume montrent que les démarches de Mgr Ceretti ont heureusement abouti, grâce à sa discrétion, à son tact, à son adroite persévérance et aux concours qu'il a rencontrés.

“ Les journaux italiens relèvent le succès de la négociation. Et, comme le disent *les Débats* il est “ piquant de les voir célébrer ainsi l'admission du Saint-Siège au traité de paix, alors que,

par l'article 15 du traité du 6 avril 1915, l'Italie avait exigé des alliés qu'il en fût exclu formellement.”

Les résultats obtenus pour les missions par Mgr Ceretti ont causé une vive satisfaction au Souverain Pontife.

L'Osservatore Romano a publié la documentation annoncée sur la mission de Mgr Ceretti, à Paris. La partie capitale en est la note suivante où lord Balfour, le 6 juin dernier, portait à la connaissance de l'envoyé du Saint-Siège les déclarations des puissances alliées et associées qui complètent l'article 438 que nous publions plus haut.

“ Les principales puissances alliées et associées ont examiné avec soin les représentations qui leur ont été faites sur la situation réservée aux missions dépendant du Saint-Siège dans les territoires qui leur appartiennent ou dont le gouvernement leur a été confié par le traité de paix.

“ Elles estiment que la déclaration ci-après contribuera à dissiper tout malentendu sur la politique qu'elles comptent suivre.

“ Les dispositions du traité de paix avec l'Allemagne se bornent généralement à des engagements de la part de l'Allemagne envers les puissances alliées et associées ou vice-versa. Les engagements que les puissances alliées et associées ont l'intention de prendre vis-à-vis les unes des autres et vis-à-vis de tous les membres de la Société des nations ont été réservés pour être compris dans des accords ulté-



SA SAINTETÉ BENOIT XV

rieurs. En particulier, les dispositions de l'article 22 du pacte de la Société des nations seront mises en vigueur par des accords solennels stipulant les obligations que devront contracter les mandataires de la Société.

“ En ce qui concerne les missions, ces accords mandatifs donneront l'interprétation la plus large aux termes de l'article 22 garantissant la liberté de conscience et de religion. A cet effet, ces accords stipuleront que les missionnaires de toutes les dénominations devront être autorisés à exercer leur ministère librement, à conserver leurs écoles et autres institutions, et qu'ils auront le droit d'acquérir et de conserver des propriétés de tout espèce.

“ Dans le cas où, aux termes du traité de paix avec l'Allemagne, il sera nécessaire de faire un transfert de propriété des missions allemandes à une Commission de fidéicommissaires (trustees), les biens des missions dépendant du Saint-Siège seront mis à la disposition de personnes dûment autorisées et appartenant à la religion catholique romaine. D'autre part, dans le cas où, aux termes du même traité, il sera nécessaire d'exercer quelque contrôle sur les personnalités dirigeant ces missions, cela ne sera fait qu'après avoir dûment consulté les autorités de la religion intéressée.”

En vertu de la décision de la Conférence dont *l'Osservatore* souligne l'importance, les puissances alliées et associées qui ont des rapports officiels avec le Saint-Siège ont transmis directement ce même texte par note diplomatique au cardinal secrétaire d'État, les autres pouvant le faire à Mgr Ceretti personnellement.

M. Pichon a communiqué cette déclaration au cardinal Amette.

LIBRES-PENSEURS ?

La libre-pensée ? Quelle blague !

Comme si l'on était libre de penser les choses comme on les veut ! Pouvons-nous, par exemple, penser que 2 et 2 font 5, que le soleil n'est pas lumineux, etc., etc.

Pour penser juste, il faut penser les choses *comme elles sont*. Il n'y a que ce moyen de penser librement.

LA GREVE

BOUGONNANT, Hortense faisait sa besogne.

— Vrai de vrai ! ronchonnait Jacques Trimard, son mari, tu es difficile. Ça n'était pas la peine de tant se donner de mal, de se priver de tout pendant deux mois, pour être disputé quand la bonne “ galette ” revient dans le gousset !

Tout l'éloquence de Trimard ne calmait pas la mauvaise humeur d'Hortense. La colère lui mijotait au fond du cœur, comme une soupe au lait qui bout... peu à peu le niveau montait... Soudain il déborda.

— Vous, les hommes, avec vos grèves, vous êtes des fous !

— Ah ça ! te moques-tu de moi ?

Oui, de toi et de tes meneurs !... Oui, je te dis que tu es fou ! Il faut être fou pour te mettre, toi, ta femme et tes enfants au pain sec pendant plus de deux mois !...

— Tu mangeras cette semaine !

— Oui, mais les dettes !

— Tu m'ennuies !

— Il faudra pourtant payer l'arriéré !

Elle alla chercher son livre, qu'elle ouvrit sous les yeux de Jacques :

— Regarde : nous avons perdu soixante jours de travail à 4 francs, cela nous fait 240 francs à retrouver. Tu reçois un franc de plus par jour : pour que les deux cent quarante francs soient rapatriés, il faudra 240 jours, en supposant qu'on puisse les épargner.

— Eh bien ! marchons pour les 240 jours. Mais après ce sera tout bénéfice.

— Parions que non !

Parions que si !

— Nous verrons !

*
* *

Depuis cette scène le temps a passé... Trois ans se sont écoulés.

Un soir que les deux époux Trimard causaient, Hortense qui n'avait point oublié les paroles de son mari remit la question sur le tapis :

— Dis-moi donc, Jacques, voilà trois ans que la grève est terminée et que tu m'apportes cinq francs par jour.

Eh bien ! tu ne te plains pas j'espère ?

— Plus que jamais ! Nous n'avons pas encore payé l'arriéré.

— Quel caractère !... C'est de ta faute, Hortense. Je t'apporte trente francs toutes les semaines : pourquoi n'as-tu rien économisé ?

Il la regardait en vainqueur, croyant que son coup avait porté juste.

Hortense ne s'émut pas, mais alla chercher son fameux cahier.

Je t'apporte les pièces du procès. Je vais te prouver que si je n'ai pu réaliser un sou d'économie, c'est par suite de la grève.

— De la grève ? Ah ! elle est raide, celle-là.

— Attends, mon petit !

Elle ouvrit le cahier.

— Notre loyer a augmenté de trente francs depuis trois ans.

— La faute à qui ?

— Le propriétaire, tu te rappelles bien, a été obligé de relever ses prix une première fois après la grève des couvreurs, parce qu'il a payé ses toitures un tiers plus cher...

— Il faut bien que les couvreurs vivent !

—... Une seconde fois après la grève des maçons, parce que le regrattage et les réparations ont horriblement augmenté !

— Il m'embête, le proprio !

— Alors, tu peux le quitter... mais ailleurs ce sera pareil...

Il nous a augmenté une troisième fois après la grève des menuisiers et des plâtriers : le moindre travail de ces messieurs vaut des prix fous !

— Alors, qu'il ne les emploie plus !

— C'est possible ! Ah ! vous autres, les ouvriers, vous croyez que vos grèves sont tout bénéfice ! Il faut bien que le consommateur paye l'augmentation !

— Que le consommateur paye, je m'en fiche !

— Mais, mon pauvre Jacques, c'est toi !

*
* *

Il n'avait jamais songé, le pauvre homme, à cette profonde vérité que chaque grève nouvelle créait à son petit budget une augmentation de charges, et que les industriels, les propriétaires et les commerçants se vengeaient sur la bourse du client des sacrifices imposés à la leur.

Hortense était décidée à pousser jusqu'au bout la démonstration pratique de cette triste réalité.

— Je t'ai montré l'augmentation du loyer par suite des grèves, reprit-elle ; veux-tu voir maintenant l'ascension de nos frais de ménage ?

— De ménage ! Est-ce que le ménage coûte plus cher qu'autrefois ?

— Penses-tu ?

— Pourquoi donc ?

— La faute de la grève, s'écria de nouveau Hortense qui commençait à voir la déconfiture se peindre sur la figure de son mari.

Lui, abasourdi, n'osait plus répondre. Il se disait à part lui :

— Qu'est-ce qu'elle peut bien faire au ménage la grève ?

Mais elle, tenace et décidée, feuilletait déjà son cahier de comptes en tournant les pages au moyen de son pouce humecté de salive.

— Regarde, fit-elle ; tes souliers valaient, il y a quinze mois, treize francs ; je les paye seize aujourd'hui.

— Tu te fais voler.

— Non, mais tu te rappelles la grève des tanneurs, suivie de celle des usines à chaussures... Les patrons payent plus cher ; ils ont haussé leur prix.

— C'est dégoûtant !

— Je voudrais te voir patron... J'ai acheté du calicot pour chemises, le mois dernier : il a augmenté de treize sous... grève de tisseurs, grève de filateurs...

Trimard haussait les épaules.— Tu vois la grève partout !

— Bien sûr, parce que vous la faites partout !... Les raffineurs se sont mis en grève : tu vas voir monter le prix du sucre, et par le fait, le prix du chocolat... Tu crois que les grèves d'inscrits et celles des dockers, en augmentant les transports, n'ont pas accru les prix que nous payons aux marchands ?... Je m'en aperçois partout.

— Allons, allons, ne t'emballe pas...

— Non, je constate... Quand de nouvelles grèves de boulangers auront fait monter le pain... une grève des bouchers celui de la viande, nous ne pourrons plus vivre avec nos cinq francs.

— Ce sera bien simple, nous ferons la grève pour avoir plus cher.

Jacques Trimard regarda sa femme.

Sous le coup de ces paroles, Hortense se redressa, et croisant les bras devant son mari, elle lui dit :

— Réfléchit, Jacques ; tu es un homme de sens ? Ah ! certes oui, la grève est bonne quand l'ouvrier est injustement traité, qu'il est exploité. Mais quand la grève est inspirée par des meneurs qui vous font miroiter la richesse, c'est une tromperie.

“ Quand ces meneurs ont dupé un corps de métier, ils travaillent à duper l'autre, et ainsi de suite.

L'ouvrier rentre chez lui, comme toi jadis, tout fier de son augmentation ; mais il ne se doute pas qu'elle sera dévorée par l'appétit des autres. Chacun veut de l'argent. Tout coûte plus cher et, somme toute, qui est perdant ?

Crois-tu que ce soit le riche qui a de bonnes rentes ?

Ça lui est égal, à lui, que la livre de pain coûte un peu plus.

Celui qui perd, c'est le travailleur. Celui-là ne peut suffire à la dépense ; il s'épuise à gagner son argent pour le jeter ensuite dans l'achat d'objets dont les prix sont exorbitants !

Alors, à quoi penses-tu ?... A refaire la grève, n'est-ce pas ?

C'est-à-dire à nous remettre deux mois au pain et à l'eau, à nous aligner trois cents francs de dettes, à nous condamner aux travaux forcés pour regagner l'arriéré.

Et comme les autres corps d'état se trouveront incommodés, eux aussi, de la hausse constante, ils feront grève à leur tour, et bientôt nos cent sous par jour ne suffiront plus à payer les loyers et des denrées d'un prix fou !

Non, crois-moi, il y a trop de grèves !

Pour une qui rapporte, cinq cents sont ruineuses !

Hortense se tut. Elle contemplait son mari pour juger de l'effet produit.

Trimard paraissait perplexe. Il devait se dire :

— Ma femme a évidemment raison. Elle me dit des choses claires comme le jour. Je serais tout prêt à penser comme elle... mais je suis du syndicat ! Si le syndicat savait que

je repousse la grève, quand il la veut, il me ferait écharper...

C'est tout de même une curieuse liberté.

Alors, pour clore une discussion qu'il se refusait à pousser plus loin, Trimard se leva et, sur le ton d'un homme qui veut en finir :

— En attendant, dit-il, mangeons la soupe.

Abbé CH. GRIMAUD

DÉFIEZ-VOUS DES LIQUEURS ALCOOLIQVES

Le fait suivant montre quels ravages peut produire dans un estomac ces liqueurs alcooliques dont une réclame insensée vante les bienfaits.

Il y a quelque temps, un fabricant de pompes vendait un certain nombre d'appareils à une grande maison connue pour ses liqueurs.

Un an après la livraison des pompes, la maison en question fit faire des réclamations, alléguant que les pompes ne valaient rien, puisqu'elles ne marchaient plus du tout. Le fabricant se rendit à la maison, démontra les pompes et trouva... LES CLAPETS EN BRONZE COMPLÈTEMENT RONGÉS PAR LA LIQUEUR. Quand une liqueur, en un an, *ronge un métal* aussi résistant que le bronze, il est inutile de dire quels troubles SÉRIEUX elle doit exercer dans le corps de l'homme.

COMMENT RIEZ-VOUS ?

EN A, EN I, EN E, EN O, EN U ?

— Si vous riez en A, vous êtes franc, vous aimez le bruit et le mouvement.— En O, vous avez de la générosité et de la hardiesse.— En E, vous êtes flegmatique, mélancolique.— En I, vous êtes naïf, dévoué, timide.— En U, vous êtes réservé, discret.

Riez donc comme vous voudrez, mais riez, car une *saine gaieté* est excellente pour la santé de l'âme et du corps.

VISITEUR ROYAL



EDOUARD-ALBERT-CHRISTIAN-GEORGES-ANDRÉ-PATRICK-DAVID-PRINCE DE GALLES ET COMTE DE CHESTER, DANS LA PAIRIE DU ROYAUME-UNI ; DUC DE CORNWALL, DANS LA PAIRIE D'ANGLETERRE ; DUC DE ROTHESAY ; COMTE DE CARRICK, ET BARON DE RENFREW, DANS LA PAIRIE D'ÉCOSSE ; LORD DES ILES ET GRAND SÉNÉCHAL D'ÉCOSSE, K. G. : G.M.M.G.; M.C., ETC., ETC.

LES VISITES ROYALES À QUÉBEC

LES PRINCES GUILLAUME-HENRI, ALBERT-ÉDOUARD ET GEORGES VISITÈRENT QUÉBEC
EN 1787, 1859 ET 1908.

Québec a reçu, le 21 août, la visite de S. A. R. le Prince de Galles. Ce n'est pas la première fois que la vieille capitale reçoit dans ses murs un héritier présomptif de la couronne britannique. C'est la quatrième fois que Québec est honorée par la visite d'un Prince de Galles.

En août 1787 la frégate royale "Pegasus" arrivait à Québec sous les ordres du Prince Guillaume-Henri, fils de Sa Majesté le roi d'Angleterre et qui fut plus tard Guillaume IV.

Il fut reçu à Québec par le Brigadier-général Henry Pope, lieutenant-gouverneur de la province de Québec et par le major Beckwith et le capitaine St-Ours, aides de camp de S. E. le gouverneur-général lord Dorchester. On fit au Prince une réception grandiose. Il y eut feux de joie, illumination et réjouissances publiques. A cette occasion, le Gouverneur accorda la liberté à tous les prisonniers excepté à ceux coupables de meurtre.

Son Altesse Royale passa plusieurs jours à Québec. Tous les jours ce ne fut que fêtes et réjouissance. La population de Québec, alors comme aujourd'hui, savait recevoir dignement les visiteurs distingués qui lui faisaient l'honneur d'une visite. Le Prince Guillaume-Henri était âgé de 23 ans.

Le Prince Albert-Édouard

Soixante-douze ans plus tard, en août 1859, Québec recevait la visite d'un autre Prince de Galles. Cette fois-ci, c'était le prince Albert-Édouard, fils de sa Majesté la reine Victoria qui monta sur le trône anglais sous le nom d'Édouard VII.

S. H. R. le Prince de Galles arriva à Québec à bord du navire de guerre "Hero" et escorté par les navires "Ariadue" et "Flying Fish". En débarquant sur la terre québécoise, le Prince fut reçu par le Gouverneur-général et par les autorités religieuses, municipales et

militaires. Le maire de Québec était alors M. Hector Langevin. Cette visite du prince Albert-Édouard donna lieu à des fêtes magnifiques et dont les assistants gardèrent longtemps le souvenir.

Le Prince Georges

En 1908, lors des fêtes du Tri-Centenaire, tout le monde se rappelle la visite à Québec, de S.A.R. le Prince de Galles aujourd'hui glorieusement régnant sous le nom de Georges V. Au cours de cette visite royale, comme au cours de ces deux précédentes, la population de Québec sut faire au Prince de Galles une réception des plus enthousiastes.

LES LEGS DE MESSES EN ANGLETERRE

UN JUGEMENT IMPORTANT

LA Chambre des Lords a rendu récemment un jugement dont l'importance est capitale au point de vue catholique. Par quatre voix contre une, un comité de cette Chambre, présidé par le Chancelier du Royaume-Uni, lors Birkenhead, s'est prononcé en faveur de la validité des legs de messes faits en Angleterre pour le repos de l'âme des défunts, alors que, déjà, deux tribunaux d'Angleterre en avaient, en première et en deuxième instances, proclamé l'invalidité. Cette décision judiciaire suprême constitue probablement l'acte le plus favorable aux intérêts catholiques qui ait été accompli par les autorités anglaises depuis l'Acte d'Émancipation de 1829.

Voici les faits de cette cause, désormais historique, puisque la décision de la Chambre des Lords, agissant en l'espèce comme une Cour de Cassation, fixe pour toujours, en cette très grave matière, la jurisprudence anglaise.

Un maître d'hôtel irlandais dans une famille de Londres, nommé Egan, décédé le 29 décembre 1916, avait laissé par testament, daté du 29 novembre de la même année, respectivement aux Pères Jésuites de Londres, aux prêtres de la cathédrale de Westminster, aux Pères Dominicains et aux Pères Franciscains de Kilkenny, différentes sommes d'argent pour faire dire des messes pour le repos de son âme. Une contestation de ce testament par des personnes intéressées devant les tribunaux de Londres provoqua deux jugements défavorables au testateur, l'un du juge Eve, déclarant invalide d'après la loi anglaise tout legs de messes devant être dites pour le repos de l'âme des défunts, et l'autre, de la Cour de Londres, confirmant le premier jugement. S. E. le cardinal Bourne, archevêque de Westminster, et le R. P. Donnelly, S.J., comprenant l'importance capitale de la question en cause et résolu de revendiquer jusqu'au bout la liberté du saint Sacrifice pour les défunts, proscrite par les jugements de première et de deuxième instances, en appelèrent à la Chambre des Lords, dont le Comité judiciaire constitue, si nous ne nous trompons, la Cour de Cassation d'Angleterre. Deux éminents avocats catholiques anglais, M. Frank Russell, K.C., le fils de lord Russell, croyons-nous, et M. Charles Matthew, K.C., plaidèrent admirablement la cause sacrée de la liberté du culte catholique, au mois d'avril dernier, devant le Comité judiciaire de la Chambre des Lords. Le plaidoyer de M. Russell, que le *Tablet* de Londres a publié dans ses livraisons des 19 et 26 avril 1919, est absolument remarquable par la force théologique et juridique des arguments, la profondeur des aperçus historiques et la connaissance merveilleuse de la jurisprudence anglaise qu'il révèle chez son auteur, digne fils de son illustre père. Les prières du canon de la messe y sont lumineusement analysées et la tradition sacrée du saint Sacrifice offert pour les défunts y est victorieusement démontrée.

Quatre juges sur cinq, le Chancelier du Royaume-Uni (lord Birkenhead), lord Atkinson, lord Buckmaster et lord Parmoor, ont reconnu le bien-fondé des revendications catholiques et ont déclaré valides selon la loi d'Angleterre les legs de messes pour les défunts ; lord Wrensbury dissident, mais reconnaissant, lui

aussi, l'injustice de l'ancienne jurisprudence, qu'il croit ne pouvoir être corrigée que par un acte du Parlement.

Voici le texte des deux premiers paragraphes du jugement du Lord-Chancelier : " Mes Seigneurs, ceci est un cas difficile et extrêmement important. Vos Seigneuries ne peuvent pas se soustraire au devoir, quelque anxiété qu'il vous cause sans doute, de renverser des décisions qui ont été regardées comme ayant force de loi pendant des générations. La question est de savoir si, d'après la loi d'Angleterre, aujourd'hui, des legs de biens personnels faits pour être appliqués à des Messes pour les morts peuvent être sanctionnés. J'en suis venu à la conclusion, et je dois le déclarer, qu'ils peuvent être sanctionnés. Bien qu'il me répugne de mettre en doute d'antiques décisions, je serai capable de penser, si mon opinion prévaut, que Vos Seigneuries n'auront pas jugé valides, dans quelques moments des legs faits dans le but de nier *quelques-unes des doctrines fondamentales de la Religion chrétienne*, et prononcé invalides un legs fait dans le but de faire célébrer le sacrement central d'une croyance qui commande l'adhésion de plusieurs millions de nos compatriotes Chrétiens. En second lieu, et dans l'hypothèse supposée, Vos Seigneuries auront la satisfaction de décider que la loi d'Angleterre est en conformité, sur ce point important, avec la loi d'Irlande, avec celle de nos grands Dominions et avec celle des États-Unis d'Amérique. Une décision basée, comme celle-ci, sur une interprétation raisonnable de la loi peut inviter raisonnablement à l'acceptation de ces deux puissants motifs d'une ligne de conduite, qui contrebalancent le fait reconnu de l'imprudence qu'il y a à renverser d'anciennes conclusions."

Puis, le Lord-Chancelier passe en revue les lois sectaires de Henri VIII, d'Édouard VI et d'Élisabeth, et tout particulièrement le *Chantries Act* d'Édouard VI (1547), qui fut une loi de confiscation des biens ecclésiastiques catholiques, n'ayant exclusivement qu'un effet rétroactif, dit Lord Birkenhead, et ne pouvant pas être interprété comme interdisant la célébration de la messe pour les défunts ; et, après avoir rappelé, — détail fort piquant — que le testament de Henri VIII lui-même demandait des messes pour le repos de son âme " jusqu'à la

fin des temps", le Lord-Chancelier donne à son jugement la conclusion générale suivante, dont l'importance et l'étendue ne peuvent échapper à aucun citoyen, catholique ou protestant, de l'Empire britannique.

Mes Seigneurs, suivant mon opinion, l'effet réuni des divers actes d'émancipation des catholiques est d'éloigner des doctrines de la foi catholique romaine toute trace d'illégalité.

Des dons entre les vivants ou par testament peuvent maintenant être faits pour construire une église catholique romaine ou pour ériger un autel. Je suis sûr que ma décision n'entraînera pas Vos Seigneuries dans cette absurdité qu'un catholique romain, citoyen de ce pays, puisse légalement établir un autel pour la communauté catholique romaine, mais ne puisse fournir des fonds pour l'administration de ce sacrement, qui est fondamental selon la croyance des catholiques romains, et sans lequel l'église et l'autel seraient comme inutiles.

Quand on songe que, depuis quatre siècles, les catholiques d'Angleterre étaient dans l'impossibilité de faire des legs de messes pour le repos de leur âme sans s'exposer à voir leur testament annulé par les tribunaux du pays ; que la messe était condamnée comme un acte de superstition d'après l'interprétation commune des lois anglaises, et que l'Acte d'Uniformité de 1559 condamnait à un an de prison " toute personne qui entendra volontairement la messe " ; que tant de citoyens britanniques ont souffert autrefois la persécution, particulièrement en Irlande, pour avoir héroïquement assisté à la messe malgré toutes les menaces, on s'étonne que la justice ait été si lente à venir pour les catholiques du Royaume-Uni, mais on doit rendre grâces à Dieu qu'elle leur ait été enfin complètement accordée.

Il n'est pas non plus sans intérêt de constater que le Lord-Chancelier du Royaume-Uni, qui vient de prononcer cette sentence suprême sur la validité des legs de messes pour les morts, était autrefois, — et il n'y a pas encore bien longtemps, — M. E.-F. Smith, M.P., l'un des plus dévoués lieutenants orangistes de sir Edward Carson.

La justice de Dieu peut être lente parfois, mais elle est infaillible et elle se rit des hommes.

ANTONIO HUOT, *Ptre.*

(Semaine Religieuse de Québec)

Les trois étapes de Jacques l'aveugle

NOUS étions à la campagne depuis une semaine ; c'était au mois de juin ; les fenêtres ouvertes laissaient entrer, dans le salon, tous les parfums du jardin ; Gounod venait de quitter le piano, et, à la musique avait succédé une de ces intimes causeries sur l'art, où la parole a, dans la bouche de notre ami, le charme d'une de ses mélodies. Je lui racontai alors qu'un paysan aveugle, devenu notre voisin, traversait quelquefois, le soir, pendant l'été, la petite route gazonnée qui sépare sa cabane de notre habitation, venait s'asseoir par terre le long du mur de notre jardin ; et là, pendant tout le temps que nous faisons de la musique, il restait immobile à écouter.

— J'aimerais bien à chanter pour cet homme-là ! s'écria Gounod.

— Vrai, mon cher ami ! Rien de plus facile. Il est deux heures : Jacques, c'est son nom, va revenir de son travail pour goûter.

— Comment ! de son travail ? Il travaille ?

— Je le crois bien. Il a trois états.

— Trois états !

— Qui l'occupent presque toute l'année. Je vais l'envoyer chercher, et, en l'attendant, je vous raconterai l'histoire de ses trois états. Ce sera, du même coup, vous raconter l'histoire d'une des créatures les plus singulières que j'aie rencontrées à la campagne ; inculte, poétique, rustique, expansive, éloquente, et qui précipitée violemment dans les ténèbres de la cécité, a retrouvé son chemin dans ces ténèbres, s'est refait une vie par son infirmité même.

Tel est l'homme, voici le fait :

Vous connaissez, je crois, mon cher ami, le petit village de Noisemont et la plaine qui nous en sépare. Il y a une trentaine d'années, je traversais cette plaine avec un de nos plus chers amis, qui était maire de notre village, M. Desgranges. Tout à coup, le bruit d'une violente explosion nous arrête, nous regardons ; à quatre ou cinq cents pas, s'élevait de terre une fumée blanchâtre qui semblait sortir d'une cavité, puis des pierres jetées en l'air, puis des cris horribles, puis, s'élançant de ce trou, un homme qui commence à courir dans la plaine comme un insensé.

Il agitait les bras, poussait des hurlements, tombait, se relevait, disparaissait dans les larges crevasses de la plaine, et reparaisait encore. Épouvantés, nous nous élançons vers lui, tandis que, de l'autre côté de la plaine, du côté de Noisemont, accouraient, en criant, des hommes et des femmes. Nous arrivâmes les premiers près de ce malheureux ; sa face avait comme disparu et n'était plus qu'une blessure ; son crâne était ouvert, et des torrents de sang ruisselaient sur ses vêtements en lambeaux ; à peine l'avions-nous pris dans nos bras, qu'une femme, suivie de vingt paysans, se jette devant lui :

— Jacques ? Jacques ! est-ce toi ?

C'était lui, en effet, c'était son mari, le père de trois enfants, pauvre ouvrier mineur, qui, en faisant sauter une roche avec la poudre, avait reçu toute l'explosion dans le visage, et était aveugle, mutilé, peut-être frappé mortellement.

On le transporta chez lui ; le médecin, appelé ordonna de l'envoyer immédiatement à Paris, dans une maison de santé, et de le confier aux soins d'un oculiste. Au bout de six semaines, M. Desgranges m'écrivit :

“ Jacques est revenu. J'irai vous prendre à midi pour aller le voir.”

Nous arrivons. Je n'oublierai jamais ce spectacle. Jacques était assis sur un escabeau de bois, à côté d'une cheminée sans feu, les yeux couverts d'un bandeau blanc ; par terre, dormait un enfant de trois mois ; une petite fille de quatre ans jouait dans la cendre ; une autre plus âgée grelottait vis-à-vis de lui, et, en face de la cheminée, assise sur le lit défait, les bras pendants, sa femme ! Ce qui se devinait dans ce spectacle était plus terrible encore que ce qui frappait la vue. On sentait que, depuis plusieurs heures peut-être, aucune parole ne s'était prononcée dans cette chambre ; la femme ne faisait rien et semblait n'avoir souci de rien faire. Ce n'étaient pas des malheureux, c'étaient des condamnés. Au bruit de nos pas, ils se levèrent, mais sans rien dire.

M. Desgranges et moi, nous n'eûmes que la force de balbutier quelques vagues consolations, et de laisser quelque argent sur la cheminée, et nous sortîmes, consternés. Le lendemain, les paroles du médecin ajoutèrent encore à nos inquiétudes.

— Il est perdu, nous dit-il ; ses blessures sont guéries ; aucune lésion intérieure ; mais le chagrin l'a pris et le tuera. Il n'est pas seulement désespéré, il est humilié, il se trouve dégradé. Il ne mange plus, il ne dort plus ; il serait mort dans un mois que je n'en serais pas surpris.

Un mois après, il était sauvé et travaillait.

— Par quel miracle ? s'écria Gounod.

— Par un miracle de charité, d'abord . . .

— Lequel ?

— Demandez-le lui à lui-même, car le voici.

Nous vîmes, en effet, paraître dans l'allée un homme vigoureux, petit de taille, et tâtant avec son bâton le terrain et les arbustes de l'allée, pour s'assurer de son chemin.

— Il est tout seul, me dit Gounod.

— Sa femme l'a conduit jusqu'à la porte, et une fois dans le jardin, il n'a besoin de personne, il connaît sa route.

Nous descendîmes les cinq marches du perron et nous allâmes à lui.

— Jacques, m'écriai-je, voici un de mes amis qui désire vous voir. Et savez-vous pourquoi ? Pour vous chanter quelque chose . . . pour vous.

— Pour moi ! pour moi ! s'écria l'aveugle.

— Oui, reprit Gounod en lui pressant la main. Asseyez-vous.

Voilà Gounod au piano, et Jacques assis sur le perron, avec son bâton entre les jambes, et ses yeux, ses yeux éteints, levés vers le ciel. Gounod chanta pendant plus d'une demi-heure, passant de *Faust* et de *Mireille* à *Guillaume Tell* et à la *Flûte enchantée*, et tous ces chants immortels se reflétaient sur le pâle visage de l'aveugle, en émotions à la fois confuses et profondes, en frémissements qui allèrent deux fois jusqu'aux larmes. Quand Gounod se tut, Jacques se leva ; Gounod alla à lui, et l'aveugle, d'une voix tremblante, lui dit :

— Merci, monsieur le chanteur ; depuis une demi-heure je n'ai pas pensé à mon malheur.

Ce remerciement si simple toucha Gounod, qui répondit :

— Eh bien ! mon brave Jacques, voulez-vous me prouver que je vous ai fait plaisir ?

— Oh ! oui ! Monsieur, mais comment ?

— En me racontant de quelle façon et par qui vous êtes sorti de grand désespoir où vous étiez.

— Oh ! bien volontiers !, Monsieur. Vous parler de moi, ce sera vous parler de lui.

— Qui, lui ?

— M. Desgranges. C'est lui qui m'a sauvé ; c'est lui qui m'a guéri le cœur ; c'est lui qui m'a appris à dormir.

— Comment cela ?

— Il y avait deux mois que je n'avais pas dormi ; à peine assoupi, je me réveillais en me disant : *Jacques, tu es aveugle !* Et alors, ma tête allait, allait, comme un^e enragée !

Ce qui me faisait le plus mal, c'était que je me répétais toujours :

— Tu es inutile aux tiens... tu es la femme à la maison, c'est toi qu'on nourrit !

Mais lui, se fâchant :

— N'est-ce pas vous qui soutenez encore votre famille ? Si vous n'étiez pas aveugle, est-ce qu'on leur aurait donné sept cents francs ?

— C'est vrai, monsieur Desgranges !

— Si vous n'étiez pas aveugle est-ce qu'on élèverait vos enfants ?

— C'est vrai, monsieur Desgranges !

— Si vous n'étiez pas aveugle, est-ce qu'on vous aimerait tous comme on vous aime ?

— C'est vrai, monsieur Desgranges, c'est vrai !

Et il ajoutait :

— Jacques, le malheur est le plus grand ennemi ou le plus grand ami des hommes ; il y a des gens qu'il rend méchants ; il y en a d'autres qu'il rend meilleurs ; vous, il faut qu'il vous fasse aimer de tout le monde. Il faut que vous soyez si reconnaissant, si affectueux, que quand on voudra dire de quelqu'un qu'il est bon, on dise : bon comme l'aveugle de Noisemont. Cela servira de dot à votre fille...

Voilà comme il me parlait, Monsieur, et ça me donnait du cœur à être malheureux !

Gounod, tout émerveillé de trouver de tels sentiments chez un paysan, désirait fort continuer l'interrogatoire ; mais il hésitait par délicatesse. Je lui fis signe qu'il pouvait poursuivre il reprit :

— Jacques, on me dit que vous travaillez, que vous avez trois états ; comment vous en est venue l'idée ?

— C'est encore lui qui l'a eue. Voilà qu'il arrive un jour et qu'il me dit : " Jacques, il faut vous mettre à travailler." Je lui montre mes pauvres mains brûlées. " C'est égal, je vous ai acheté un fonds de commerce.— Quel

fonds donc, monsieur Desgranges ? — La rivière ! — Voulez-vous que je sois pêcheur ? — Du tout ; porteur d'eau.— Porteur d'eau ! mais des yeux ? — Des yeux ? me dit-il. Quand on en a, on s'en sert ; quand on n'en a pas, on s'en passe ; je vous expliquerai tout à l'heure comment. Allons, allons, vous êtes porteur d'eau.— Mais un tonneau, monsieur Desgranges ? — Je vous en donnerai un.— Mais un baquet, monsieur Desgranges ? — Je l'ai commandé au charron.— Mais des pratiques, monsieur Desgranges ? — Je vous donne la mienne d'abord. Ainsi, mon garçon, dans trois jours à l'ouvrage, et vous, madame Jacques, venez !" Et voilà qu'il emmène ma femme, il lui commande des bretelles de cuir, et l'en harnache ; nous étions tous ahuris. Et, au bout de trois jours, nous voilà au tonneau : moi, attelé et tirant ; elle, derrière moi et poussant. Le soir, il nous met une pièce d'argent, en ajoutant : " Jacques, voilà vingt sous que vous avez gagnés aujourd'hui ! Gagnés !... Monsieur, songez donc... gagnés ! Il y avait quinze mois que tout ce que je mangeais, on me le donnait. C'est bien bon de recevoir des bonnes personnes, c'est vrai ; mais le pain que l'on gagne, cela nourrit bien plus ! Et puis, c'était fini... je n'étais plus la femme ! j'étais ouvrier ! Jacques gagnait sa vie !

Une sorte d'exaltation brillait sur sa figure.

— Comment ! lui dit Gounod, votre tonneau suffisait pour vous faire vivre ?

— Pas lui tout seul, Monsieur ; j'ai encore un autre état.

— Un autre état ! Lequel ?

— Scieur de bois.

— Scieur de bois ?... c'est impossible ?

— Mais si ! M. Desgranges me mettait un tas de bois sous le hangar : mon bois à gauche, ma scie et ma genouillère devant moi, et une bûche qu'il fallait scier en trois. Je prenais une ficelle, je la coupais grand comme le tiers de la bûche : voilà une mesure. A chaque trait de scie, je l'essayais et ça allait : ce qui fait que, maintenant, tout ce qui brûle et tout ce qui se boit dans le village, cela regarde Jacques.

— Sans compter, dis-je à Gounod, qu'il est encore commissionnaire.

— Commissionnaire ! voilà le troisième état, reprit notre ami de plus en plus surpris.

— Oui, Monsieur, répondit Jacques : quand il y a quelque course à faire à Melun, je mets ma petite fille sur mon dos, et puis en route ! Elle voit pour moi, je marche pour elle ; ceux qui me rencontrent disent : “ Voilâ un monsieur qui a les yeux placés bien haut.” A quoi, je réponds : “ C'est pour voir de plus loin.” Et, le soir, il y a un peu plus d'argent à la maison.

Mais vous n'avez pas peur de vous heurter contre les pierres ?

— On lève les pieds donc ; et puis je suis habitué, je viens de Noisemont ici tout seul.

— Ah s'écria Gounod, c'est admi ! . . .

Je l'arrêtai vivement, et l'emmenant à l'autre extrémité de la chambre . . .

— Silence ! lui dis-je tout bas ; pas d'*admira-ble*. Ne corrompez point par l'orgueil, la simplicité de cet homme. Regardez-le, voyez comme son visage est tranquille, calme, après ce récit qui vous a ému. Il s'ignore lui-même, ne le gâtez pas.

A ce moment, Jacques, entendant que nous parlions bas, se leva doucement, et, avec une délicate discrétion, dit à son petit garçon, qui était venu le retrouver :

— Allons-nous-en sans faire de bruit.

— Vous partez, Jacques ! Dites donc, du moins, adieu à M. Gounod.

— Adieu, monsieur Gounod ! Adieu, cher monsieur Gounod ! reprit Jacques avec son expansion impétueuse, et tout en baisant la main que Gounod lui avait tendue. Quand je serai trop triste, je penserai à vous, mon cher monsieur Gounod ! Cela me fera du bien, comme quand je pense à M. Desgranges !

Jacques, là-dessus, s'éloigna en agitant son bâton, pour trouver son chemin, et nous continuâmes quelques instants à causer de lui.

— Eh bien ! dis-je à Gounod, vous avais-je trompé en vous annonçant une créature vraiment singulière ? Son malheur lui a servi de guide ! son malheur lui a servi de maître ! Où est le sage qui a monté plus haut que cet humble élève de la cécité ?

ERNEST LEGOUVÉ

Démonstration géométrique

Un précepteur se promenait avec son élève, et, tout en marchant, il cherchait, en bon maître, à l'initier à tout ce qui pourrait lui porter profit.

Précisément, il vint à passer auprès d'un monument qu'on était en train d'édifier, comme il cherchait à inculquer au jeune garçon quelques principes élémentaires de géométrie. Mais, sans doute, le sujet était peu captivant, car l'esprit de l'élève restait réfractaire aux explications que le professeur s'évertuait à rendre aussi intelligibles que possible, sur les mots *concave* et *convexe*.

Or, au moment où tous deux arrivaient à la hauteur de la construction dont les fondations sortaient à peine de terre, un magnifique chien qui gênait les travailleurs fut chassé par eux à coups de pierre.

Aussitôt, l'élève s'écria :

— Ah ! Monsieur, j'ai très bien compris ce que vous m'expliquez. Voyez, cette construction qui sort à peine de terre, c'est une maison qu'on cave ; quand à cet animal pourchassé, c'est certainement un chien qu'on vexe.

SOUHAIT INGENIEUX

Le poète sir William Davenant avait perdu son nez à la suite d'une maladie.

Un jour qu'il traversait une rue de Londres, une mendiante le poursuivit en lui demandant l'aumône.

— Que Dieu vous bénisse, sir, et préserve votre vue ! disait-elle.

Sir William, importuné, lui donna six pence.

— Que Dieu vous préserve la vue, mon doux sir, s'écria-t-elle.

Sir William fut étonné de la répétition de ce vœu. Il lui demanda pourquoi elle priait si ardemment pour sa vue.

— Car, Dieu merci ! ajouta-t-il, je ne suis pas aveugle, ma bonne femme !

— Non, sir, mais si jamais votre vue venait à baisser, vous n'auriez pas de place pour suspendre vos lunettes !

Le fondateur de l'Action Sociale Catholique



SON ÉMINENCE LE CARDINAL L.-N. BÉGIN

Panorama divin des deux guerres

IL commence par la dépêche d'Ems, suivie de la déclaration de guerre, du 19 juillet 1870, sur un faux. Il continue par les victoires prussiennes et les défaites françaises.

En décembre, la bannière du Sacré Cœur se lève, brodée par les religieuses de Paray, au souvenir du message de 1689. Elle est destinée aux défenseurs de l'Ouest, puis envoyée à Tours et déposée sur le tombeau de saint Martin par M. Dupont, le thaumaturge de la Sainte Face. Elle porte, d'un côté, l'image du Sacré Cœur avec l'invocation de : *Cœur de Jésus, sauvez la France* ; de l'autre, l'image de saint Martin, brodée par les Carmélites de Tours, avec l'invocation : *saint Martin, patron de la France, priez pour nous*.

Sous la conduite du général de Sonis et du colonel de Charette, ces deux chevaliers français, les anciens zouaves font merveille à la bataille de Loigny. Leur bannière dans ses plis y révèle où sera le salut de la France. Aurore lointaine, mais déjà prodigieuse.

Le 11 janvier 1871, autre signe de salut, le vœu de Poitiers sort des abîmes du temps, première ébauche du vœu national au Sacré Cœur. Le ciel répond cinq jours après par l'annonce de la paix, en même temps que l'ouverture solennelle, à Pontmain, d'une grande croisade de prières demandées à la France pour son relèvement.

Notre-Dame d'Espérance — c'est son nom — porte en effet sur son cœur, qui est le *Cœur immaculé de Marie*, la petite croix que porteront désormais tous les pèlerins de la prière, croix très visible aux yeux de ses voyants, quand elle leur fait lire son message doré sur la banderole déroulée dans le ciel : *Mais priez, mes enfants... Mon Fils se laisse toucher*. Elle est elle-même le premier des pèlerins de sa croisade. Regardez-la ! Elle prie le Crucifix sanglant qui apparaît entre ses doigts.

Le lendemain, 18 janvier, couronnement dans le palais de Louis XIV, à Versailles, de Guillaume Ier, empereur de la fraude et de toutes les Allemagnes. C'est l'humiliation consommée de la France, châtiée et vaincue, après avoir abandonné la cause pontificale à Rome. Le vœu de Poitiers, modeste jusque-là, est

porté à la Chambre. La basilique de Montmartre y est décrétée d'utilité publique. Elle sera le monument du repentir, de la réparation et de la pénitence : *Gallia pœnitens ac devota. Mon Fils se laisse toucher*.

Ciselées par l'amour de 10, de 12, de 15 millions de Français, les pierres de la basilique, pendant quarante ans, s'élèvent les unes au-dessus des autres, comme celles d'une forteresse ou d'un phare qui va dominer Paris. Entre temps, la prière monte et se répand. La France se sillonne à vue de suppliants par mille et centaines de mille, à Lourdes, à Pontmain, à Montmartre, à Tours, à la Salette, au mont Saint-Michel, à Rome, à Jérusalem, etc., qui arborent sur leur poitrine la petite croix révélée par la Vierge de Pontmain, au lendemain de la défaite, avec l'annonce de jours meilleurs et de revanches futures quand la mesure des prières serait comble, comme si elle avait dit : *Je suis l'espérance de la France ; mais priez !*

ENTRE LES DEUX GUERRES

Le trône du Sacré Cœur s'est élevé. Il en a pris possession depuis quelques années déjà. Les dernières pierres de la basilique du Vœu sont sur place. La voilà qui, après deux cents ans et plus, réalise le temple demandé par la bienheureuse Marguerite-Marie à Louis XIV. Elle est sortie de terre comme une amende honorable, elle est debout. Elle sera consacrée en octobre pour la fête même de la grande voyante des révélations de Paray, pendant que la bannière de Loigny, reproduite en double exemplaire, continue de flotter à l'oratoire de M. Dupont, dans la cité de saint Martin, dont elle porte l'image suppliante et toujours suppliée.

Cœur de Jésus, sauvez la France.

Saint Martin, patron de la France, priez pour nous.

LE RETOUR DES BARBARES

Le 28 juin éclate la coup de foudre de l'assassinat de l'archiduc Ferdinand d'Autriche à Serajevo. La déclaration de guerre à la Serbie est imminente. Elle sera suivie de la confla-

gration mondiale qui conduira la France sur le bord de l'abîme : *Mais priez, mes enfants... Mon Fils se laisse toucher.* Devenue européenne cette fois, la guerre, déchaînée par les longues convoitises germaniques sur la France, se poursuit terrible pendant plus de quatre années, à travers les périls les plus graves, toujours conjurées par les secours célestes dont le monde est étonné ! *Mais priez !* Toutes les églises sont ouvertes aux supplications. Prières nationales demandées par l'épiscopat dans tous les diocèses, prières privées et prières publiques, prières sur les champs de bataille et fanions du Sacré Cœur sur les poitrines elles montent sur tous les points de l'horizon. Miracle de la Marne, résistance invincible sur l'Yser, prodiges sur prodiges autour de Verdun, victoire du Grand-Couronné et préservation de Nancy, capitale de la Lorraine, autant de faits d'armes du faible contre le fort, inouïs dans l'histoire d'aucun autre peuple que la France.

Survient la défection russe qui fait rebondir une seconde fois, dans une ruée plus redoutable et plus violente que toutes les autres, les barbares sur la Marne et dans l'Oise. Paris se réveille sous le bruit terrible des Gothas et des Berthas. Tout semble humainement perdu. Cette fois, ce sera la fin et l'écrasement. Mais voici qu'à l'heure suprême du danger se produit une nouvelle réaction, celle du recul subit des Allemands, à la veille d'atteindre leur proie. C'est la réponse du Ciel à la prière du maréchal Foch, chef des armées alliées. *Mais priez... Mon Fils se laisse toucher.*

Alors, victoires sur victoires se succèdent et les Allemands refoulés subissent un vent de déroute impossible à conjurer. Sous la poussée de nos grands commandants, dont plusieurs très catholiques, les barbares sont acculés à un nouveau Sedan, celui que leur préparent de Castelnau et Mangin, dix fois plus humiliant que le premier. Lorsque, pour l'éviter à tout prix, ils accourent en hâte de Berlin demander grâce à la France victorieuse, c'est Foch, le soldat de la Consécration privée des alliés au Sacré Cœur de Jésus, qui leur dicte la parole de la France, et des autres nations. Foch, l'homme de l'espoir et du salut, Foch, l'homme du pays de Lourdes.

Les voilà maintenant, les orgueilleux Teutons, tout couverts d'humiliation et le front

courbé dans la poussière : *Unter alles.* Au-dessous de tous. Et c'est, ô prodige, le 11 novembre, témoin de cet événement mémorable qui ramène sur tous les champs de bataille de la victoire française les plis glorieux de la bannière de Loigny, avec l'image du son Sacré Cœur et de son associé, saint Martin, qui a prié pour elle :

Cœur de Jésus, sauvez la France !

Saint Martin, patron de la France, priez pour nous.

Qui ne reconnaîtrait le doigt de Dieu à chaque pas dans la succession de ces événements ? S'il était des yeux assez aveuglés pour ne pas voir — *Oculos habent et non videbunt*, — voici de quoi les ouvrir. Qu'ils nous expliquent la leçon des chiffres. Qu'ils nous disent, par exemple, comment ils se répondent d'une guerre à l'autre, à travers un demi-siècle d'histoire, comme l'écho du châtimeut répond à l'acte criminel et national qui l'a provoqué.

Dix-huit juillet 1870 et jours précédents, machination de la dépêche d'Ems, falsifiée par Bismarck, à l'adresse du gouvernement français, et le 19, déclaration de la guerre qu'elle apportait avec la fraude dans ses flancs.

Dix-huit juillet 1918 et jours précédents, prière du maréchal Foch et consécration privée de ses armées au Sacré Cœur. Même jour et même anniversaire, *dix-huit juillet* toujours, premier signe de l'écrasement du colosse et retour de la victoire sous le drapeau des alliés.

Vingt-huit juin 1914, assassinat machiné de l'archiduc Ferdinand d'Autriche, querelle d'Allemand à vider avec la Serbie et prétexte pour déclarer la guerre à la France.

Vingt-huit juin 1919, signature de la paix avec l'Allemagne vaincue et déshonorée.

Par une touchante émulation dans l'œuvre de notre salut, les mêmes noms qui se sont rencontrés à l'origine du grand drame qui vient de se clore, après cinquante ans, se retrouvent à la fin. C'est saint Martin, le jour de sa fête qui, après saint Michel du côté des Bulgares, s'est réservé la ratification de l'armistice du côté des Allemands ; c'est le Sacré Cœur qui, en pleine octave des solennités qui lui sont consacrées, a pris pour lui et marqué de son sceau l'acceptation des conditions de la paix ; et c'est Notre-Dame de Pontmain, le jour

même où l'Église célèbre son Cœur Immaculé, en communion avec celui de Jésus, qui a présidé de la sorte à la signature de la paix.

Cœur de Jésus, vous avez sauvé la France.

Saint Martin, patron de la France, vous avez prié pour elle.

Notre-Dame de Pontmain, espérance de la France, nous avons prié avec vous et après vous. *Et votre Fils s'est laissé toucher.*

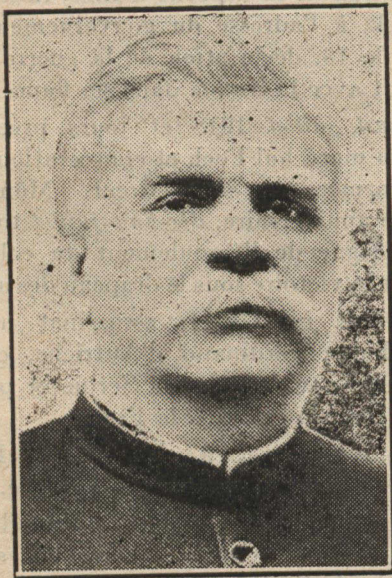
LOUIS COLIN

[*La Croix* de Paris.]

Les grandes figures de la guerre

par

LE RÉV. PÈRE ALEXIS, CAPUCIN



LE MARECHAL JOFFRE (1)

Lorsqu'on étudie la merveilleuse carrière du maréchal Joffre l'esprit est porté, naturellement et sans y prendre garde à la comparer à celle non moins merveilleuse du pape Pie X. C'est

que, en effet, l'on découvre entre ces deux hommes de nombreux points de contact.

Ni l'un ni l'autre ne furent favorisés par la Providence de ce qu'on est convenu d'appeler les dons éclatants. Aucune fée bienveillante ne porta leur berceau dans les demeures opulentes des grands de la terre. Ils ne reçurent en apanage ni la beauté du corps, ni le charme de l'éloquence, ni l'éclat du style, ni l'éclair du génie. Le guerrier ne ressemble en rien à un Condé, à un Murat, à un Napoléon ; le pontife n'hérite ni de la grâce souveraine de Pie IX, ni de la majesté sévère de Léon XIII. Mais, en revanche, Dieu leur prodigua ces qualités moyennes qui, cultivées par des esprits laborieux et bien équilibrés, produisent en leur temps des fruits savoureux et des œuvres durables. Leur astre, levé dans la brume, se dégagait lentement des nuages, sans éblouir ni brûler, et jeta jusqu'à la fin sur la terre une lumière bien-faisante. Ainsi procéda l'étoile de Washington dans sa tranquille et féconde carrière.

Nous avons connu Pie X. On l'eût pris pour un bon curé de campagne si on l'eût rencontré en robe noire dans quelque presbytère italien : il fallait, pour le juger à son mérite, être au courant de son histoire. Il fallait savoir que ce chef de l'Église, lorsque, pieds nus, il se rendait à l'école, était déjà un modèle d'application et des vertus de son âge, que ses études avaient été couronnées de succès, que, au Séminaire, il avait fixé l'attention de ses directeurs, qu'il avait été, un peu plus tard, un vicaire plein de zèle, un curé plein de sagesse, un supérieur éminent ; que ses facultés en perpétuel progrès, l'avaient toujours tenu à la hauteur des circonstances, faisant de lui l'administrateur hors ligne, l'évêque vénéré, le cardinal, le patriarche adoré, enfin le pontife, le saint dont la renommée grandira avec les années.

Le maréchal Joffre, pas plus que Pie X, ne doit être jugé sur la mine. Grand, massif, clair de visage, jadis blond, moustache épaisse, sourcils broussailleux, yeux bleus et doux, il ressemble assez au bon gendarme de la légende. Ajouter à ce portrait qu'il est taciturne et presque timide, quoique cordial et bienveillant. Rien de ses traits n'attire l'attention et ne fixe la dévotion des foules. Et pourtant, si la carrière de Joffre a été favorisée par une fortune inouïe, personne dans le monde mili-

(1) Voir le *Correspondant*, 10 décembre 1914.

taire n'attribuera ses succès à l'intrigue, au hasard, personne ne prétendra qu'il soit immérité. Il est assurément un général heureux ; mais son histoire nous expliquera la raison de son bonheur.

Joffre naquit en 1852, près de la frontière espagnole, à Rivesaltes, en Roussillon. C'est donc un Catalan, quoique sa nature d'homme du Nord diffère en tout de celle de ses bouillants compatriotes. Ses parents, modestes vigneron, parvinrent, à force de sacrifices, à lui faire suivre le cours classique au lycée voisin de Perpignan. L'enfant se révéla si bien doué que ses maîtres conçurent l'ambitieuse pensée de le préparer à la Polytechnique, la première école supérieure de France. Au concours, en 1869, le jeune Joffre fut reçu avec le numéro 14, sur 132 admis et sur plusieurs centaines de concurrents ; il n'avait que dix-sept ans et se trouvait le plus jeune de sa promotion. Un pareil triomphe combla d'orgueil son collègue et sa patrie.

Les cours de Polytechnique durèrent deux ans. Le sort voulut que, après une année, la guerre éclatât entre l'Allemagne et la France. Nos apprentis officiers, nommés prématurément sous-lieutenants, furent jetés incontinent dans la fournaise ; et Joffre, âgé de dix-huit ans, fut employé dans un des forts de la capitale. A la fin des hostilités, il revint à l'École, n'y fit qu'un bref séjour, sortit deuxième d'un concours, fut versé dans le corps du génie et envoyé en qualité d'élève officier à l'école d'application de Fontainebleau. Sa carrière fut extraordinairement rapide. Attaché successivement à la place de Paris, à celle de Montpellier, puis aux défenses des Pyrénées il fut promu capitaine en 1876, à l'âge de vingt-quatre ans. De tels bonheurs se payent. Il dut attendre treize longues années le grade de commandant. Joffre se maria, devint veuf en 1885, s'ennuya de la vie de garnison et partit pour le Tonkin.

Nous étions alors en pleine effervescence coloniale. La France vaincue, étouffant dans ses frontières rétrécies, cherchait au loin une soupape de sûreté aux aspirations de son ardente jeunesse. On commence à peine d'écrire l'histoire de cette épopée qui devait nous valoir cinquante millions de sujets et près d'un million de soldats auxiliaires. Les jeunes officiers qui s'étiolaient dans nos sous-préfectures

et que dévorait la soif des aventures, partaient en foule pour les grandes chevauchées où l'on combat, où l'on meurt, où l'on triomphe, où des lieutenants, chefs de noirs abandonnés à leur initiative conquièrent des royaumes et apprennent l'art de gouverner. Plusieurs de nos grands chefs actuels ont fait aux colonies leur apprentissage de la victoire.

Le capitaine Joffre à peine débarqué en Indo-Chine eut le bonheur d'être compris et apprécié du glorieux amiral Courbet, lequel utilisa ses talents dans l'île de Formose et demanda pour lui la croix. Il fut chargé ensuite de l'organisation des régions à peine conquises et encore frémissantes du Tonkin supérieur. Dans ces opérations où sa personnalité et son esprit d'initiative eurent pour la première fois libre carrière il fit acte de véritable chef, à tel point, que le général Mensier le prit en haute estime, le ramena (1885) avec lui à Paris, et obtint pour lui un poste à la direction du génie.

L'année suivante il fut promu commandant et passa au régiment des chemins de fer, ce qui lui permit de s'initier aux mystères de la mobilisation de nos armées en temps de guerre.

Il apprenait vite et à fond toutes choses. On ne tarda pas à le nommer à l'emploi éminent de professeur de fortification à cette école de Fontainebleau dont il avait jadis suivi le cours. En 1892, le ministre de la guerre l'envoya au Sénégal pour étudier la voie ferrée de Kayes à Bafonlabé, amorce du grand réseau soudanien. C'est là que l'attendait un premier rayon de gloire.

Le gouvernement français venait enfin, après de longues tergiversations, de permettre à nos troupes d'entreprendre la conquête du Soudan. Le vaillant colonel Bonnier devait s'embarquer sur le Niger, dans la direction de Tombouctou, cette ville prestigieuse, reine du désert dont on disait tant de merveilles. Joffre reçut l'ordre d'abandonner pour un temps ses travaux, de former une colonne d'un millier d'hommes et d'appuyer, en descendant la rive gauche du fleuve, la flotille de son chef.

Cette expédition de six mois à travers un pays hostile où l'on n'avancait qu'en combattant fit le plus grand honneur au commandant Joffre dont la prudence et l'énergie méritèrent tous les suffrages.

Malheureusement, lorsqu'il arriva au terme du voyage, le colonel Bonnier n'était plus. Entré vainqueur dans Tombouctou, il avait poursuivi les Touaregs et s'était laissé surprendre dans une embuscade où presque toute sa troupe avait péri, 15 janvier 1894.

Dans ces difficiles conjonctures, Joffre se montra à la hauteur des circonstances. Il recueillit les débris de la colonne Bonnier, marcha sur Tombouctou qu'il occupa sans coup férir, s'y fortifia, fonda des postes, pacifia la contrée environnante, organisa, administra et assura pour toujours à la France un vaste et fertile territoire.

Ces grands événements firent sensation à Paris. Joffre fut remercié comme il le méritait, et obtint la même année le grade de lieutenant-colonel et la rosette d'officier de la Légion d'honneur. Son avenir est désormais assuré.

Pendant l'île de Madagascar venait d'être conquise. Cette magnifique colonie, aussi grande que la France, avait besoin d'être protégée contre des ennemis éventuels. Le gouvernement résolut donc d'utiliser la rade merveilleuse de Diégo-Suarez comme point d'appui de la flotte et réduit suprême de l'armée d'occupation. Le colonel Joffre fut choisi pour organiser les fortifications et les établissements nécessaires à cette double fin, tâche importante dont il s'acquitta à la satisfaction des pouvoirs publics et qui couronna sa carrière d'ingénieur militaire.

En 1901, il fut promu général, il commande une brigade d'artillerie. Restait pour lui à apprendre le maniement des grandes masses. En 1905, nommé divisionnaire il prend charge d'une troupe d'infanterie. Il est mis à la tête de la place de Lille, puis du 2e corps d'armée à Amiens, ce qui lui fournit l'occasion d'étudier à fond ses futurs champs de bataille. Rappelé au ministère, nommé directeur du génie, membre de nombreuses commissions, il se renseigne parfaitement sur les rouages divers de l'administration et sur la valeur réelle de chacun de nos grands chefs de l'armée. Désormais, il n'avait qu'un pas à faire pour atteindre les hauts sommets. Ce pas il le fit en 1910, lorsqu'il fut appelé au Conseil supérieur de la guerre.

Il avait cinquante-huit. Son corps n'avait rien perdu de sa vigueur, et son intelligence, en

pleine maturité, s'était développée en proportion avec les redoutables responsabilités dont on chargeait ses épaules. Un suprême et dernier honneur l'attendait.

En 1911, en effet, la charge de généralissime vint à vaquer. Le vœu unanime de l'armée et du Conseil supérieur de la guerre appelait à cet emploi le glorieux manchot de 1870, le général Pau, et le gouvernement dut s'incliner devant l'opinion. Mais ce chef magnifique exigea, pour accepter la responsabilité du salut de la France, qu'on lui laissât le libre choix de ses collaborateurs. C'était trop demander à des politiciens, il se retira donc et indiqua lui-même pour son remplaçant le général Joffre.

Le choix de Joffre impressionna mal le pays. Il était inconnu du grand public, et sa figure manquait de magnétisme. Des bruits malveillants coururent sur son compte. On le disait protestant, anticlérical franc-maçon, flatteur des partis avancés. Tout cela était faux, heureusement, sa famille était catholique et lui aussi. Nous n'irons pas jusqu'à prétendre qu'il soit un dévot, les dévots aujourd'hui sont rares en France, mais ses rapports avec le clergé ont toujours été parfaits. Il est républicain, comme tous les polytechniciens, mais il n'est point un sectaire. Quand il s'agit du bien public il ne fait point acception de personne. Il a écarté impitoyablement des emplois les chefs incapables, quelles que fussent leurs opinions politiques, et c'est grâce à lui que des généraux tenus en suspicion, Castelnau par exemple, furent placés aux postes d'honneur. Joffre, comme tous les gens sages prévoyait la grande guerre et il travailla de toutes ses forces à sa préparation. On lui doit en partie le vote de la loi de trois ans ; mais il n'eut pas le temps de réparer les fautes de ses prédécesseurs.

C'est un équilibré, un imperturbable. Lorsque la tempête éclata, lorsque nos armées, trop faibles, éprouvèrent partout des échecs, il ne perdit pas son sang-froid, il ordonna une retraite générale qui eût pu dégénérer en déroute, si l'on n'eût senti instinctivement la fermeté de sa main directrice.

A l'heure voulue, au lieu préparé il fit faire volte-face et fulmina son ordre du jour immortel : " Au moment où s'engage une bataille dont dépend le sort du pays il importe de

rappeler à tous que le moment n'est pas de regarder en arrière ; tous les efforts doivent être employés à attaquer et à refouler l'ennemi. Une troupe qui ne peut plus avancer devra, coûte que coûte, garder le terrain conquis et se faire tuer sur place plutôt que de reculer."

On sait le reste et comment la bataille de la Marne sauva la France et la liberté du monde.

Après cet exploit chacun croyait la partie terminée : elle ne faisait que commencer. La guerre des tranchées succéda à la guerre de mouvement. Joffre profita du temps qui lui était fourni pour fortifier nos positions et réorganiser nos forces.

Cependant les mois s'écoulèrent, puis les années. Comme les affaires n'avançaient pas, il se forma dans les hautes sphères gouvernementales un parti contre le généralissime. On lui reprocha ses temporisations, on l'accusa d'avoir vieilli. Était-ce vrai ? nous l'ignorons, mais les terribles responsabilités qu'encouraient Joffre et son collègue le général French ont bien pu les fatiguer.

Quoiqu'il en soit, le généralissime français fut remplacé, décembre 1916, par un chef plus jeune et agressif, lequel prouva d'ailleurs, au Chemin des Dames, que la tactique de son prédécesseur n'était pas si mauvaise.

Cependant l'opinion n'aurait pas pardonné au gouvernement de se montrer ingrat envers le vainqueur de la Marne. A la demande du général Lyautey, ministre de la guerre, la dignité de maréchal de France, éteinte pratiquement depuis l'établissement de la République fut rétablie en faveur du général Joffre.

Quelques mois plus tard, avril-mai 1917, le glorieux retraité fut envoyé en mission aux États-Unis qui venaient de déclarer la guerre à l'Allemagne, et l'on sait quel accueil incomparable il y reçut.

Pour mettre le comble à sa gloire, l'Académie française voulut l'accueillir dans son sein. Elle ne considéra point en lui l'orateur, l'écrivain, titres auxquels il n'avait aucun droit ; elle acclama dans sa personne le libérateur de la France, 14 février 1918.

Et maintenant le Maréchal comblé des hommages de son pays, continue à mener dans la retraite la vie austère et simple dont il ne s'est jamais départi.

Instrument de musique

Il y a dans les eaux newyorkaises des homards de belle taille qui atteignent de 1 mètre à 1 m. 25. La pince géante de l'un d'eux à paru à M. Benjamin Carltén, luthier de Philadelphie, susceptible de se transformer en violon. Il a suffi pour cela d'ajuster sur cette pince, employé comme caisse de résonance, un manche, une touche, un chevalet, des cordes. L'instrument a une belle patine rouge qui défie les plus prestigieux vernis, et, dit-on, une sonorité comparable à celle des meilleurs violons italiens.

La routine est si forte que beaucoup de musiciens hésiteront à se produire dans le monde avec une pince de homard pour jouer une symphonie de Beethoven... Pourtant, les Grecs de l'antiquité fabriquaient leurs lyres avec des écailles de tortues, et les soldats, dans leurs tranchées, confectionnaient des violons avec de vieux sabots...

L'ESPRIT DU CURÉ D'ARS

Un de ses paroissiens lui demandait un jour d'un ton malicieux :

— Pourquoi donc vous entend-on à peine quand vous priez, monsieur le Curé, tandis que vous prenez une si grosse voix quand vous prêchez.

— C'est que, répondit-il, lorsque je prêche, j'ai souvent affaire à des sourds ou à des gens qui dorment ; mais quand je prie, j'ai affaire au bon Dieu qui, lui, n'est pas sourd.

PENSÉES

Commençons à corriger les défauts des enfants, dès que ces défauts apparaissent, c'est-à-dire dès les premières années de leur vie.

*

* *

Si nous voulons être heureux, appliquons-nous tout d'abord à rendre heureux ceux qui nous entourent.



UN BRIN DE CAUSETTE. — Tableau de M.-O. LEJEUNE

Gauseries Scientifiques

L'amour maternel chez la poule

L'OISEAU sait-il que de l'œuf qu'il couve avec tant d'ardeur et d'amour sortira bientôt un petit être qui le reconnaîtra pour sa mère, qui lui demandera nourriture et abri sous son aile jusqu'à ce que, devenu grand, il soit assez fort pour subvenir lui-même à ses besoins ?

La poule est le type de l'amour pour les petits. L'avez-vous vue au moment de l'éclosion ? Avez-vous remarqué comme elle guette le moindre bruit, le moindre mouvement que peut faire le jeune poulet dans son œuf ? Le petit a déjà frappé à la porte, il veut sortir de cette chambre close de toutes parts, il veut voir sa mère, il a hâte de connaître celle qui l'a tenu si longtemps contre son cœur, qui lui a donné la chaleur, la vie. L'impatient ! Le voilà de son bec frappant encore à la porte ; la coquille serait trop dure pour ce frère outil qui n'a pas encore servi. Heureusement que ce bec est armé d'une petite protubérance cornée dont il va faire usage pour essayer de sortir de sa prison. Il frotte, il pousse, il frappe à coups redoublés, et toujours au même endroit, vers le milieu de la longueur de l'œuf. Et à force de volonté, de courage, de travail un trou est fait au mur, un éclat a jailli. Ah reposons-nous un peu, reprenons haleine ! Comme un mineur fatigué de sa position, le petit se retourne sur lui-même, lève d'autres éclats et agrandit son cercle, jusqu'à ce que la coque ouverte tout autour se sépare en deux et le laisse joyeux se précipiter sous sa mère.

Tous n'ont pas la même force ni le même courage ; tous ne sont peut-être pas également animés du même désir de voir leur mère. Mais elle dont l'amour est toujours si plein de sollicitude, elle vient en aide au petit prisonnier ; elle frappe au dehors, tandis que lui s'essaye au dedans. Enfin le voilà né, et ce n'est pas sans

peine, car il faut de longs efforts à ce petit être pour arriver à la lumière. Il sort de sa coque, comme les premières feuilles de leurs bourgeons ; il est encore tout fatigué de ses efforts, il est tout humide. Ses plumes sont mouillées. La mère le regarde, elle semble comprendre qu'il a encore besoin de sa chaleur ; elle le retient sous son aile, le réchauffe, le sèche, le prépare à affronter les dangers de la vie. Déjà ses petits poumons se sont ouverts à l'air extérieur, sa respiration devient plus complète, se régularise, et ses organes sont prêts à remplir leurs fonctions. La mère enlève successivement les coquilles de son nid, et bientôt voilà tous les petits poussins éclos, secs, luisants, gentils à croquer, et qui ne demandent qu'à marcher. La mère est pleine d'émotion ; elle voudrait déjà les voir s'ébattre devant elle, elle leur parle une langue qu'ils comprennent, car on les voit bientôt mettre le nez à l'air et s'échapper pour courir, trotter, et flageoler sur leurs petites jambes encore frêles. Elles les appelle par des gloussements qui expriment ses sensations, et dont on peut facilement saisir les différences.

Non seulement la poule parle à ses petits, mais elle fait semblant de manger pour leur apprendre plus vite à manger tout de bon. Puis elle brise les plus gros morceaux de ses aliments, pour les distribuer à chacun de ces petits dévorants qui, aussitôt le ventre plein, viennent faire leur digestion bien chaudement sous l'aile de la mère. Ils apprennent aussi à boire, les uns par imitation, les autres par rencontre fortuite en tombant le bec dans l'eau.

Voilà les petits poussins déjà grands. La mère est fière de sa couvée ; elle ne cesse pas un instant de s'occuper de ses chers petits, elle n'existe que pour eux. Tantôt elle les conduit, en les invitant à la suivre ; tantôt elle s'arrête pour les recevoir sous ses ailes qu'elle entr'ouvre, les réchauffe sous ses ailes qu'elle hérise ; elle souffre avec une douce satisfaction que les uns se jouent sur son dos et que

les autres la becquettent. Elle se prête à tous leurs mouvements, auxquels elle paraît se plaire ; elle leur abandonne, ou au moins elle leur partage la nourriture qu'elle a trouvée ; elle leur distribue la plus délicate, et ensuite celle qui l'est moins. Puis, si la pâtée ou les grains qu'on lui donne sont insuffisants, elle gratte la terre pour y chercher des vers dont ses petits sont si friands. Aussi comme elle fouille, comme elle crie avec tendresse, comme elle coupe les vers, les met en menus morceaux !

Buffon dit avec raison qu'on juge bien que cette mère, qui a montré tant d'ardeur à couvrir, qui a couvé avec tant d'assiduité, qui a soigné avec tant d'intérêt des embryons qui n'existaient point encore pour elle, ne se refroidit pas lorsque ses poussins sont éclos ; son attachement, fortifié par la vue de ces petits êtres qui lui doivent la naissance, s'accroît encore tous les jours par les nouveaux soins qu'exige leur faiblesse. Sans cesse occupée d'eux, elle ne cherche de la nourriture que pour eux ; elle les rappelle lorsqu'ils s'égarant, les met sous ses ailes à l'abri des intempéries, et les couve une seconde fois ; elle se livre à ces tendres soins avec tant d'ardeur et de souci que sa constitution en est sensiblement altérée. Il est facile de distinguer de toute autre poule une mère qui mène ses petits, soit à ses plumes hérissées et à ses ailes traînantes, soit au son enroué de sa voix et à ses différentes inflexions, toutes expressives et ayant toutes une forte empreinte de sollicitude et d'affections maternelles. Elle s'oublie elle-même pour conserver ses petits, elle s'expose à tout pour les défendre ; paraît-il un épervier dans l'air, cette mère si faible, si timide, et qui, en toute autre circonstance, chercherait son salut dans la fuite, devient intrépide par tendresse ; elle s'élançe au-devant de la serre redoutable, et, par ses cris redoublés, ses battements d'ailes et son audace, elle en impose souvent à l'oiseau carnassier qui, rebuté d'une résistance imprévue, s'éloigne et va chercher une proie plus facile. On a vu deux poules se défendre courageusement contre une martre et succomber, mais après avoir crevé les yeux à leur agresseur. Celui-ci avait reçu de tels coups de bec qu'il put à peine se traîner encore quelques pas. Que de fois dans ma jeunesse, lorsque j'ai voulu chercher à prendre un petit poulet, la poule m'a sauté

au visage et m'a forcé de battre en retraite devant son courage maternel !

Qui n'a pas vu, dit Toussenel, la poule, la dinde, la perdrix ou la caille défendre leurs petits ne peut avoir qu'une médiocre idée de l'héroïsme. Il est inouï que dans une famille de bipèdes à plumes une mère ait abandonné volontairement ses petits.

ERNEST MENAULT

(*L'amour maternel chez les animaux.*)

L'utilisation de la tourbe

LA valeur de la tourbe comme combustible est connue depuis longtemps, mais son emploi direct dans les foyers ne donne que des résultats médiocres ; et sauf en certains points réalisés, cette matière est peu utilisée comme moyen de chauffage. En effet, son pouvoir calorifique est environ la moitié de celui de la houille, et la fumée qui se dégage encrasse un peu les cheminées, enfin elle s'émiette facilement.

Cependant, en présence du déficit de l'extraction houillère, qui provient d'une part des destructions commises par l'ennemi pendant la guerre, d'autre part des grèves et de la diminution des heures de travail, on s'est demandé si l'exploitation rationnelle des tourbières ne viendrait pas apporter une aide importante à la grave question du chauffage domestique.

LA MISE EN EXPLOITATION DES TOURBIÈRES

De très vastes étendues de tourbières existent en Scandinavie, en Russie, en Allemagne, au Canada. En Russie, on compte 38 millions d'hectares, qui donnent 4 millions de tonnes de briquettes de tourbe.

En France, nous possédons près de 600,000 hectares de tourbières, répartis en de nombreux points du sol. En particulier, en Vendée, en Picardie, dans le Massif Central, existent de nombreuses exploitations. Cependant l'extraction va en diminuant : la production qui était de 80,000 tonnes en 1908 est

tombée à moins de 60,000 en 1913. L'utilisation de la tourbe se fait en général au voisinage des tourbières, car le transport augmenterait le prix de revient dans des proportions inadmissibles.

L'extraction de la tourbe ne peut se faire que dans la belle saison. On doit d'abord drainer la surface qu'on veut exploiter, en premier lieu pour dessécher la tourbe, qui contient jusqu'à 90 pour 100 d'eau, ensuite pour que le sous-sol puisse être, après que toute la tourbe a été enlevée, transformé en pâturages ou en terrain de culture.

On se sert soit de bèches ou louchets, soit de machines ; on découpe des cubes d'égales dimensions qui doivent être mis à sécher avant utilisation. Les briquettes, pour donner de bons résultats, ne doivent pas contenir plus de 25 pour 100 d'humidité. On peut aussi, avant séchage, malaxer la tourbe et ensuite la comprimer dans des machines spéciales qui ressemblent beaucoup à celles qu'on emploie pour la fabrication des briques d'argile, les briquettes de tourbe comprimée sont beaucoup plus homogènes et d'un poids spécifique plus élevé.

Le séchage a lieu par les agents atmosphériques, vent ou soleil : il se fait, en général sous de légers hangars. Tous les procédés essayés jusqu'ici pour obtenir un séchage artificiel de la tourbe n'ont donné que des résultats ou négatifs ou trop dispendieux.

La tourbe peut s'utiliser de deux manières différentes, suivant sa composition, quand on a affaire à de la tourbe d'herbe, on utilise soit son pouvoir calorifique, soit ses sous-produits. Lorsqu'il s'agit de tourbe de mousse, on s'en sert surtout comme absorbant et isolant.

Nous avons indiqué plus haut que le chauffage à la tourbe n'avait que des applications restreintes. Cependant, en présence de la pénurie de charbon, il serait certainement possible d'utiliser nos ressources nationales en cette sorte de combustible, en créant près des points d'extraction des centrales électriques dont le courant pourrait être transporté au loin.

La seule précaution à prendre serait de prévoir des grilles à plus grande surface et un système spécial de tirage.

Toutefois, on envisage beaucoup moins aujourd'hui l'utilisation directe de la tourbe comme combustible ; on trouve beaucoup plus

avantageux de la traiter par distillation afin d'en extraire les sous-produits.

DISTILLATION

La distillation s'opère dans des sortes de hautes cornues. On y entasse des briquettes de tourbe aussi sèches que possible. On obtient 25 à 36 pour 100 de coke ou 50 pour 100 de demi-coke, qui contient extrêmement peu de produits sulfurés et sert normalement aux usines métallurgiques. En même temps, il se forme une certaine quantité de gaz qui suffit largement au chauffage des cornues.

Les sous-produits sont des goudrons et des eaux ammoniacales. Ces eaux, après traitement, fournissent près de 4 kilos d'alcool méthylique, 3 kilos de sulfate d'ammoniaque et 9 kilos d'acétate de chaux par tonne de tourbe traitée. Les frais de fabrication sont élevés mais sont couverts par la vente des différents sous-produits.

En particulier, le traitement des goudrons présente un intérêt tout spécial. Ils donnent, à la distillation des huiles, de la paraffine et de l'asphalte. Ces deux derniers sous-produits sont utilisés comme d'habitude ; mais l'huile extraite des goudrons est particulièrement intéressante. En effet, suivant la durée de la distillation, on obtient successivement de l'huile légère, de l'huile à brûler, des phénols et du brai. L'huile légère donne d'excellents résultats, dans les moteurs à combustion interne, genre Diesel ; l'huile à brûler est, comme le coke de distillation, exempte de matières sulfureuses, et, par suite, présente de grands avantages pour le chauffage des chaudières marines. Non seulement elle ne produit aucune corrosion des parties métalliques des machines, mais surtout elle rend moins pénible le dur travail des chauffeurs, qui sont aussi prémunis contre les suffocations dangereuses provenant des dégagements de gaz sulfureux des foyers des chaudières.

En Angleterre, où la question intéresse particulièrement la marine, on se préoccupe d'installer des usines dont l'importance abaissera le prix de revient de ces huiles et d'organiser l'exploitation méthodique des tourbières l'exploitation qui sont en gisements presque inépuisables en Écosse, en Irlande, au nord de l'Angleterre et dans le pays de Galles.

En France, nous possédons de vastes tourbières en Vendée et en Picardie : il faut espérer que la nouvelle industrie pourra prendre un grand développement. Ce serait un moyen de nous libérer en partie de l'achat des pétroles étrangers.

En certains pays, la tourbe est utilisée simplement à préparer du gaz, qui est employé soit au chauffage des fours, soit à la production de vapeur, soit à l'alimentation des moteurs à gaz pauvre. Pour cette dernière utilisation, le gaz de tourbe a besoin d'être épuré, sans quoi le goudron qu'il contient se durcirait à l'intérieur des cylindres et collerait les soupapes.

La tonne de tourbe, traitée spécialement pour l'obtention de gaz combustibles, donne 2,000 à 3,000 mètres cubes.

UTILISATION DES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

La tourbe de mousse ou tourbe de sphaigne est riche en cellulose et se sèche difficilement, mais elle a des propriétés élastiques et absorbantes qui la font estimer dans certains emplois spéciaux.

L'exploitation se fait de préférence à l'automne, la tourbe est laissée sur place en hiver ; la gelée facilite le travail de déchetage.

La mousse de tourbe existe peu en France, et l'industrie qui l'emploie est peu développée. Il n'en est pas de même en Suède et en Allemagne, et, dans ce dernier pays, la guerre est venue augmenter les débouchés. L'État allemand a même créé, à l'Université de Hanovre, un laboratoire pour les recherches relatives à l'utilisation de la tourbe.

Voici les principaux emplois de la mousse de tourbe :

Dans les étables, elle forme de bonnes litières. Bien séchée à l'air, elle absorbe plus d'humidité que les autres matières employées d'habitude (8 à 16 fois son propre poids) ; elle se combine bien à l'ammoniaque des urines et enlève les mauvaises odeurs. Elle donne un excellent fumier.(1)

(1) Il existe actuellement 225 fabriques de paille de tourbe en Suède ; l'Allemagne en a créé récemment 94 ; l'Autriche en a 18, la Norvège 47, la Finlande, 15. Quelques installations existent également au Danemark, en Hollande, en Belgique et en Angleterre.

Enfin, la tourbe réduite en poussière est un excellent isolant, car elle conduit mal la chaleur, et on s'en sert pour revêtir les tuyaux soit pour les préserver de la gelée, soit pour éviter la condensation de la vapeur. On s'en sert encore pour emballer les objets délicats : sa légèreté et son élasticité la rendent précieuse en certains cas.

AUTRES USAGES

La tourbe possède des propriétés antiseptiques qui l'ont fait proposer pour remplacer le coton hydrophile pour les pansements. Quand on songe que certains hôpitaux de Paris, pendant la guerre, consommaient 2,000 kilos par jour d'ouate hydrophile, on comprend que l'emploi de la tourbe réduirait la dépense. D'ailleurs, au cours de la guerre, le coton était trop cher en Allemagne et trop indispensable pour les explosifs pour qu'on n'ait pas utilisé largement de la ressource qu'offrait la tourbe. Celle-ci est préparée spécialement pour cet usage et forme une sorte d'ouate très pure d'excellente qualité.

La tourbe en poussière est utilisée pour l'assainissement des fosses d'aisance et pour l'épuration des eaux d'égout.

À Dresde et à Hambourg, on a fait des essais pour fabriquer un succédané du bois, en comprimant de la tourbe avec un liant, sous une pression de 500 atmosphères. On obtient ainsi un produit extrêmement dur, insensible à l'eau, aux changements de température, à l'action du feu. On peut s'en servir pour faire des pavés de bois, des traverses pour les chemins de fer, et le prix de fabrication serait avantageux.

D'autres emplois de la tourbe : fabrication de papiers, carton, tissus, alcools ont été proposés sans que les essais tentés aient donné jusqu'ici de résultats très probants pour une exploitation industrielle rémunératrice.

Conclusion : l'industrie de la tourbe a pris une grande extension dans certains pays. Puisque nous possédons des tourbières sur notre sol, organisons-les. Il est bien inutile d'aller chercher à l'étranger ce que nous avons chez nous. Mettons nos richesses en exploitation. Produire est le seul moyen que nous ayons de relever la France.

Comment on peut donner de la vie aux membres artificiels

DANS la *Gazette des Hôpitaux* du 8 mai, un intéressant article de M. Léon Imbert, professeur à l'École de médecine de Marseille, indique l'effort encourageant tenté pour obtenir l'amélioration fonctionnelle des moignons en étendant considérablement le champ de leur action et la précision de leurs mouvements.

ON PEUT RENDRE L'ACTIVITÉ AUX MEMBRES AMPUTÉS EN LEUR RESTITUANT UN POINT D'APPUI

C'est en les séparant de leur insertion inférieure, de leur point d'appui naturel, que l'amputation a réduit à l'inactivité les masses musculaires qui se trouvent entre l'extrémité du moignon et l'articulation située immédiatement au-dessus ; c'est donc en leur restituant artificiellement un nouveau point d'appui qu'on peut espérer récupérer, en partie du moins, leur puissance inutilisée.

Le problème se pose moins pour le membre inférieur, qui a surtout besoin de solidité que pour le membre supérieur et l'avant-bras spécialement, où le moindre supplément de mobilité peut être extrêmement précieux.

Il s'agit, par les procédés de la chirurgie plastique actuellement en honneur, d'isoler un muscle ou un groupe de muscles, en ayant soin de lui conserver ses vaisseaux et ses nerfs ; de le revêtir, au moyen de greffes, d'un enveloppement cutané complet et solide, et enfin de lui ménager, à son extrémité inférieure, une disposition spéciale, soit en massue, soit de préférence en anse, qui permette de le rattacher facilement à un membre artificiel convenablement disposé, auquel il pourra, par le simple effet de sa contraction, communiquer le mouvement.

On peut ne pas se contenter de préparer ainsi un seul groupe musculaire. En isolant deux, munis chacun d'une anse, on arriva naturellement à compliquer d'autant les mouvements.

PAR EXEMPLE, A L'AVANT-BRAS

C'est ainsi qu'à l'avant-bras, on peut constituer deux moignons mous à anses dont l'un obéit au groupe des muscles de la face antérieure, qui ont pour fonction de fléchir la main et les doigts, et l'autre à celui de la face postérieure qui, lui, est extenseur de la main et des doigts.

La main artificielle, bien différente évidemment du modèle que l'on a coutume de voir actuellement au bras de nos amputés, étant posée, voilà donc déjà deux mouvements qui peuvent librement lui être communiqués ; l'un de flexion, l'autre d'extension, si bien que le blessé pourra à volonté et sans le secours de sa main valide, ouvrir ou fermer sa main artificielle.

Mais il est possible de faire mieux. Par une combinaison mécanique, un ressort par exemple, on peut obtenir automatiquement le mouvement antagoniste d'extension sans le secours du groupe musculaire postérieur, qui ainsi devient libre et va être mis en relation, si l'on veut, avec le pouce pour lui imprimer des mouvements de flexion concurremment avec les autres doigts, mais indépendamment d'eux, l'extension étant provoquée, comme pour eux, mécaniquement.

On dispose ainsi de quatre mouvements. Mais on peut encore, dans certains cas, en récupérant par les mêmes procédés, la puissance des muscles, qui ont pour effet de faire exécuter à la main une sorte de rotation de dehors en dedans et de dedans en dehors, procurer les mêmes facultés à la main artificielle ou, si l'on préfère, transformer cette puissance en un autre mouvement comme l'adduction, qui écarte le pouce des autres doigts.

UNE MÉTHODE QUI NE NÉCESSITE PAS D'APPA- REILLAGE

Une autre méthode bien différente, beaucoup moins compliquée puisqu'elle ne comporte pas nécessairement d'appareillage, mais qui ne peut s'appliquer qu'à l'avant-bras, a été expérimentée également avec succès en Allemagne.

L'amputation pratiquée et le moignon bien cicatrisé, on le fend longitudinalement entre le radius et le cubitus — ces deux os qui for-

ment le squelette de l'avant-bras, — jusqu'à ce que le radius, qui est du côté du pouce, devienne comme un pouce librement mobile vis-à-vis du cubitus qui, de l'autre côté, joue le rôle de paume de la main.

Les deux segments ainsi isolés et soigneusement recouverts d'une enveloppe cutanée, empruntée à des greffes, forment comme une pince qui non seulement s'ouvre et se ferme volontairement, mais parce qu'elle est douée de sensibilité, apprécie exactement son effort, perçoit le contact et peut saisir aussi bien les menus objets que les objets volumineux.

Les blessés ainsi traités peuvent paraît-il, frotter une allumette, prendre un verre, se servir de la cuillère et de la fourchette, ouvrir un couteau, peler un fruit, jouer aux cartes.

Ces moignons d'ailleurs comportent également l'appareillage.

L'APPAREILLAGE EST DÉLICAT ; L'APPRENTISSAGE LONG ET DIFFICILE

On devine sans peine que de telles opérations, pour donner leur plein rendement, exigent des appareils d'une précision remarquable et une adaptation parfaite. C'est pourquoi la collaboration intime du chirurgien et du prothésiste s'impose.

Si parfait que soit le travail du chirurgien, si parfait que soit l'appareil, si parfaitement adapté au moignon qu'il puisse être, il reste une importante question, celle de l'apprentissage de la fonction nouvelle artificiellement créée. Il faut de la volonté, de la patience et du temps, beaucoup de temps.

La préparation chirurgicale du moignon, se faisant en plusieurs étapes, exige déjà de longs délais ; c'est ensuite la gymnastique locale qui va prendre plusieurs mois, puis l'appareillage, et enfin, de nouveau, l'entraînement, mais cette fois avec l'appareil.

Si bien qu'un homme blessé le 11 août 1915, amputé de la main le 14 août, opéré de nouveau le 28 octobre, puis le 15 janvier de l'année suivante, cicatrisé définitivement le 27 mars, peut enfin être soumis à l'appareillage le 20 octobre. En mai 1917 il se servait parfaitement de sa main automotrice.

Les chirurgiens italiens, avec réserve, et les Allemands, sans réserve aucune naturellement,

se montrent satisfaits de leurs tentatives. Quoi qu'il en soit, ces recherches sont intéressantes et, conclut M. Imbert, "il est permis d'en espérer une amélioration réelle de l'état fonctionnel de nombreux amputés du membre supérieur".

G. B.

[*La Croix*, de Paris.]

Faut-il peindre ou métalliser les radiateurs ?

On sait que le pouvoir rayonnant d'un corps chaud ne dépend pas seulement de sa température, mais aussi de l'étendue de sa surface et de l'état physique de cette surface.

De deux radiateurs qui sont pourtant à la même température, l'un peut livrer plus de calories que l'autre, suivant qu'il est ou non peint, ou poli, ou mat, ou métallisé à l'aluminium, etc.

La meilleure condition pour un radiateur, au point de vue du pouvoir rayonnant, est d'être à surface noire mate ou simplement en fer nu.

Mais, par raison d'esthétique, on aime à peindre ou à métalliser ces appareils.

D'essais nouveaux faits par M. J.-A. Harker, au National Physical Laboratory, sur le rayonnement de surfaces chauffées à des températures de 100° à 200°, il résulte que, pour ces températures, la couleur a peu d'influence sur le rayonnement. Donc, qu'on les peigne en blanc ou suivant une teinte différente, c'est à peu près indifférent.

Par contre, l'état poli ou mat de la surface a une grande importance. Une surface brillante d'étain, même irrégulière, donne un rayonnement compris entre 5 et 10 pour 100, comparée à une surface parfaitement noire.

Le cuivre poli rayonne encore moins que l'étain.

Généralement, les surfaces métalliques polies rayonnent dix à vingt fois moins de chaleur qu'une surface mate bien noire.

Une couche de peinture, quelle que soit sa couleur, diminue les qualités du radiateur en fer nu, mais assez peu, puisque son pouvoir

rayonnant est encore compris en 80 et 92 pour 100.

Même remarque pour les vernis transparents, minces, et également pour le papier verni en couche mince.

De sorte qu'un radiateur à surface métallique polie, qui serait peut-être très plaisant à l'œil, mais d'un piètre usage, peut, sans rien perdre de ses apparences, être amélioré considérablement ; il suffit d'appliquer sur le métal brillant une couche de vernis au celluloid assez mince et transparente, presque imperceptible à l'œil.

De même une feuille de papier de soie collée sur la surface brillante ou bien une couche de chaux rétablissent la surface mate et favorisent le rayonnement.

La métallisation par la poudre d'aluminium donne un rayonnement compris entre 45 et 55 pour 100. Le bronzage et autres peintures métalliques analogues ont des effets voisins. Ainsi un radiateur métallisé perd environ la moitié de son efficacité au point de vue du rayonnement.

La chaleur que cède un radiateur ne provient d'ailleurs pas uniquement du rayonnement, mais aussi de l'échauffement direct de l'air qui lèche les parois. Quelle est la proportion de chaleur cédée par l'un ou l'autre mode ? Pratiquement, d'après les expériences de M. Harker, dans le cas des radiateurs chauffés à environ 100°, la moitié environ de la chaleur perdue par les surfaces verticales, peintes à la manière habituelle, est émise par rayonnement, l'autre moitié étant attribuable à la conduction et à la convection par l'air chaud.

CONTRE LES CORS AUX PIEDS

Coupez un oignon de moyenne grosseur en quatre morceaux ; prenez les feuilles les plus larges et faites les infuser pendant trois ou quatre jours dans du vinaigre. Chaque soir, mettez sur le cor une de ces feuilles que vous maintenez avec une bande de linge. Pendant la nuit le cor pousse et le lendemain on peut l'enlever sans douleur en le grattant avec l'ongle. Ne jamais couper un cor avec un canif ou un rasoir.

La lutte contre les mouches

Sont-elles assez agaçantes, ces malfaisantes bestioles, si terribles parfois les jours orageux ? N'oublions pas que la propreté restera toujours le grand moyen de lutter contre leur propagation. Ne laissons pas de débris végétaux ou animaux, pas de tas de fumier auprès de l'habitation, et maintenons autour et au dedans de nos maisons une impeccable propreté, les mouches n'y viendront guère.

Pendant les grandes chaleurs, on peut éloigner les mouches en maintenant les appartements dans une demi-obscurité.

Quelques plants de ricin dans un local en éloignent assez bien les mouches.

Il y a les attrape-mouches, tel celui-ci : dans un verre ou un bocal à large ouverture, on met de l'eau de savon (noir) et l'on recouvre d'un papier, tel un pot de confiture, mais ce papier est enduit, en dedans, d'un peu de sirop, de miel ou de confiture, et au centre est percé d'un trou fait en y passant un crayon. Les mouches, très gourmandes, entrent par le trou, mais ne peuvent plus sortir et meurent dans l'eau.

Les mouches fuient les endroits où on a passé un soupçon d'huile de laurier ; avis à ceux qui veulent défendre les cadres dorés, les glaces, tableaux, etc.

A défaut d'huile de laurier, on aurait le même résultat si l'on enduisait les cadres avec une eau dans laquelle on aurait mis à tremper pendant huit jours une botte de poireaux coupés en morceaux.

Le chanvre mûr et sa graine chassent les mouches.

Les vapeurs émises par un morceau de camphre que l'on met sur un fer rouge débarrasse très vite un appartement de toutes les mouches.

Un faisceau de branchage de saule, de buis ou de fougère sera un abri pour les mouches que l'on pourra écraser alors.

On peut étendre sur une planchette une couche de mélasse, les mouches viendront s'y engluer.

Enfin, le papier tue-mouches peut rendre service. Voici une formule inoffensive. Faire fondre au bain-marie 100 grammes de poix noire dans 100 grammes d'huile d'olive ; bien mélanger, retirer du feu et remuer jusqu'à

prise en masse. Laver cette pâte dure en la pétrissant dans de l'eau tiède et remettez au bain-marie. Dès que fondue, ajoutez 50 grammes de miel, remuez bien et étendez cette pâte fluide sur des bandes de fort papier ou des ronds de carton que vous mettez un peu partout dans la maison.

*
* *

Mais les animaux sont plus que nous sujets à la torture que les mouches savent infliger ; sachons au moins défendre nos bons serviteurs.

On immunisera les chevaux en les lavant, avant de sortir, avec une eau dans laquelle on aura fait dissoudre un peu d'aloès ou un peu de fiel de bœuf. Une décoction de feuilles de noyer hachées, pilées et infusées dans l'eau froide ferait le même usage.

On peut aussi frotter le cheval avec des feuilles de citrouilles ou de marrube noir ou ballotte fétide (*ballota nigra*) prise au bord des chemins.

Une friction avec l'huile de laurier ou l'huile de cade préserve admirablement les chevaux. On met surtout de l'huile aux oreilles et autres endroits plus sensibles.

Dans les étables, la fumée des feuilles de courges sèches chasse les mouches qu'elle ne tue pas, mais, bien entendu, il faut faire sortir les animaux.

Que d'accidents seraient évités si l'on protégeait les chevaux contre les mouches !

PAS SOT

Un homme qui s'était montré incrédule pendant sa vie disait au moment de sa mort :
" *J'ai été assez libertin pour désirer que la religion fût fausse, mais je n'ai jamais été assez sot pour le croire !*"

QUELLE RESPONSABILITÉ

Quelle responsabilité est la vôtre, mères de famille, qui laissez introduire UN MAUVAIS JOURNAL à votre foyer.

Qui fera le ménage ?

Une jeune fille, élève d'une école supérieure, montrait à un ami de sa famille son bulletin trimestriel :

— Voyez, Monsieur, disait-elle, que vous en semble ? N'ai-je pas bien travaillé ? *Economie politique, bien ; beaux-arts et musique, très bien ; philosophie, parfait.*

— Charmant, mon enfant, charmant ! Si votre futur mari a quelques connaissances du ménage, s'il sait blanchir le linge, faire la cuisine, tricoter, coudre, raccommoder les vêtements, etc., vous serez heureuse plus tard !

C'était se moquer spirituellement de l'instruction trop théorique que l'on donne souvent aux jeunes filles. La science la plus utile pour une femme, c'est la SCIENCE DU MÉNAGE.

ATTENTION ! ATTENTION !

UNE CHOSE TRÈS VRAIE ET TRÈS CURIEUSE

A peu près tous les coquins, tous les voleurs, tous les assassins, tous les apaches, tous les noceurs, tous les mauvais sujets des deux sexes et de tous les pays, sont — mais là franchement, très franchement, ENNEMIS DE LA RELIGION.

Au contraire, les gens de bien, les gens honnêtes, charitables, estimables, délicats, etc., quelles que soient leurs opinions, sont en très grande partie AMIS DE LA RELIGION ou tout au moins RESPECTUEUX à son égard...

La conclusion se tire d'elle-même.

Dans quelle catégorie nous rangeons-nous ?

CALINO EN TRAIN DE SE RASER !

— Satané rasoir ! c'est curieux ! Quand il coupe, je ne me coupe pas, et quand il ne coupe pas, c'est alors que je me coupe !...



MONSIEUR LE CURÉ

AU COIN DU FEU

POUR S'AMUSER

Afin de rendre la lecture de ses pages plus intéressante à la jeunesse, *l'Apôtre* publiera chaque mois, dans le "Coin du Feu", un certain nombre de devinettes, charades et rébus, sous la rubrique "Pour s'amuser". De plus pour créer un peu d'émulation chez ceux qui se donneront la peine de chercher la réponses de ces jeux d'esprit, il y aura deux prix de une piastre chacun pour les deux personnes qui nous enverront les deux premières solutions justes. Les réponses devront être mises sur une feuille spéciale et adressées à M. le Directeur de *l'Apôtre*, 103 rue Ste-Anne, Québec, Canada.

No 1

DEVINETTES

- 1.— Quel est le mot de la langue française qui a le plus d'N ?
- 2.— Quand le charbon de terre chante-t-il ?



Ces hommes de police cherchent un marin qui a déserté! il n'est pourtant pas difficile à voir.

BOITE AUX LETTRES

Le *Coin du Feu* aura son courrier hebdomadaire. C'est une bonne nouvelle qui sera accueillie avec joie par les nouveaux lecteurs de *l'Apôtre*.

La dévouée chroniqueuse de la page du Foyer de *l'Action Catholique*, Mlle Paule D'Airvault a bien voulu se charger de répondre par voie de notre revue aux personnes qui voudront bien lui écrire. Les questions devront cependant présenter un certain intérêt pour nos lecteurs et ne contenir rien d'inconvenant. Toutes les correspondances devront être adressées à Mlle Paule D'Airvault, à *l'Apôtre*, 103, rue Ste-Anne, Québec, Can.

CHARADES

Mon premier est un ordre
 Mon second est d'un ordre
 Mon tout est un désordre.

A la tête *voyelle*
 Et *note* à mon talon
 Lecteur mon tout n'est bon
 Qu'autant qu'il est fidèle.



Où est l'aéronaute ?

De retour des vacances

Madame X est de retour des vacances. Elle reprend aussitôt ses habitudes de ville, y compris, grâce à Dieu, ses habitudes de piété. Et c'est ainsi que la veille du premier vendredi du mois elle se présente à confesse.

Elle constate qu'il y a autour du confessionnal moins de pénitents qu'à l'ordinaire.

— Tout le monde c'est pas encore de retour, se dit-elle. Après tout ils font bien de profiter du grand air le plus longtemps possible, et puis il y a des églises et des prêtres ailleurs qu'en ville. On peut faire ses dévotions tout aussi bien à la campagne qu'ici, et Madame a parfaitement raison.

Sur ce, elle prend la première place laissée vacante au guichet du confessionnal.

— Mon Père, dit-elle, ça fait deux mois que je n'ai pas été à confesse. J'avais l'habitude d'y aller tous les mois, mais je viens de la campagne, et vous savez, ça ne me disait pas là-bas.

Passe pour cette excuse quelque peu boiteuse et que, sans y penser, elle redressait elle-même tout à l'heure. La confession et la communion mensuelles n'étant pas obligatoires, le confesseur n'insiste pas.

— Mon Père, continue la pénitente, j'ai manqué la messe les cinq dimanches de mes vacances. J'aurais bien désiré y assister, mais c'eût été vraiment dérangeant. Il aurait fallu se lever plus matin, et puis le dimanche il fallait donner un peu plus de temps à sa toilette et à celle de la maison pour les visites de l'après-midi et de la soirée. Après tout, me suis-je dit, en temps de vacances, le bon Dieu ne peut pas être aussi exigeant.

Ici le confesseur, après avoir d'un discret raclement de gosier ajusté sa voix, sert aussitôt à Madame son petit bout de morale.

— Madame, dans quelle page de catéchisme avez-vous appris que le bon Dieu ait établi des commandements qui obligent gravement toute l'année, le temps des vacances excepté ? Silence...

— Et puis, Madame, vous traitez Dieu d'exigeant s'il réclame l'assistance à la messe du dimanche en temps de vacances. Exigeant, voilà un bien gros mot, et avant de l'appliquer à Dieu avez-vous réfléchi ? Voyons, une petite

question que vous voudrez bien ne pas trouver indiscreète.

Vous arrivez de villégiature, Madame. Combien d'heures y avez-vous donné, par semaine, à votre examen devant le miroir,

Combien à votre bain,

Combien à la promenade,

Combien au canotage et à la pêche,

Combien aux "fruitages",

Combien à la causerie,

Combien à la lecture du journal, du "magazine" ou du roman,

Combien à la station ou au quai pour saluer parents et arrivants,

Combien... que sais-je encore, moi ?

Chiffres en mains, qui donc, Madame, a été le plus exigeant, ou de vos caprices qui vous ont pris de si longues heures, ou de votre Dieu, qui ne réclame en toute rigueur qu'une demi-heure par semaine, le temps d'une messe ?

Madame X., qui est après tout femme intelligente et pas entêtée, comprend la leçon. Elle s'avoue enfin coupable de négligence grave et elle promet bien de ne plus passer de vacances païennes.

Pas de vacances païennes !

Voilà bien ce que devraient se promettre aussi ceux qui, ayant toute facilité d'en couler d'agréables à proximité d'une église ou d'une chapelle, ont été dresser leur tente à des distances telles qu'il n'y a moralement pas la possibilité d'observer son dimanche.

— "Mon Père, diront ces villégiateurs, l'église était trop loin pour aller entendre la messe." Comme si ce n'était pas eux-mêmes, mais l'église qui se serait éloignée !

Un peu plus de sens chrétien, s'il vous plaît, et une autre fois, ayant la même liberté du choix, vous saurez vous préoccuper pour votre villégiature, non seulement des services de l'épicier et du boucher, mais encore des services de votre religion.

[Bulletin paroissial de Limoilou.]

Mauvaises langues, mauvais journaux

Il y a de mauvais journaux comme il y a de mauvaises langues, n'écoutons pas les mauvaises langues, ne les imitons pas.

Ne lisons pas les mauvais journaux, ne les encourageons pas en les achetant.

A la cueillette des fleurs

GENTILLE et légère dans sa robe de mousseline bleue, Georgette s'en va par les sentes embaumées de juillet, à la cueillette des fleurs ; elle en voudrait une grosse, grosse gerbe, des fleurs, de toutes les formes et de toutes les couleurs, des blanches, des bleues et des rouges ; elle veut cueillir toutes celles qu'elle va rencontrer car elle les aime toutes et sa gerbe ne sera jamais trop volumineuse. Et c'est parce qu'elle pense à tout cela qu'elle marche si légèrement qu'on dirait plutôt un papillon effleurant de son aile bleue le gazon des prés.

Georgette marche toujours et toujours aussi la sente s'allonge indéfiniment entre le talus émaillé ; elle voudrait la voir jusqu'à la fin mais les buissons sont là trop nombreux masquant la vue par leurs verts rameaux ; n'importe, on ira jusqu'au bout et on verra bien, pour le moment cueillons des fleurs qui se pressent sur notre passage. En effet, de belles fleurs viennent d'apparaître au bord d'un ruisseau, des fleurs à la robe toute blanche. Mais, quoi ! des lis ! Georgette saute de joie, jamais elle n'avait rêvé une aussi belle moisson ; elle cueille une grande poignée des corolles neigeuses qui étoilent la rive et continue son chemin

D'autres fleurs maintenant se dit-elle en marchant tandis qu'un peu plus loin dans le pré qui s'aligne des corolles se bercent aux chansons du zéphyr. Toujours légère, Georgette frole le tapis de la route tout ombragé de feuillaison ; sur le bleu de sa robe les lis mettent des lambeaux de nuage et dans ses yeux rieurs le soleil fait passer l'or de ses rayons. Enfin, un parterre immense déroule à son regard son écharpe fleurie. Georgette cueille à profusion la violette au corsage pourpre, le muguet tout menu, le liseron aux yeux d'azur, la marguerite aux étamines d'or. Elle a maintenant une gerbe aux couleurs de l'arc-en-ciel qu'elle contemple avec un orgueil sans limite ; elle baise et sent tour-à-tour les coquettes tiges aux têtes couronnées qui s'épanouissent dans ses bras et reprend légèrement encore sa course dans la sente qui s'allonge toujours.

Encore des fleurs, se dit-elle en avançant, j'en vois là-bas à la lisière du bois. Et Georgette court toujours entre les buissons pleins

d'ombrage ; elle contemple avec amour, sa gerbe qui s'alourdit un peu ; sous l'ardeur du soleil qui la dore les fleurs se penchent comme pour chercher l'ombrage de sa chevelure et les jambes de la petite ressentent une lassitude inconnue. Mais qu'importe la chaleur ou la fatigue là-bas, l'orée du bois paraît tout rose comme un coucher de soleil ; encore un détour, un nouveau buisson qui bruisse, des herbes qui tremblent et Georgette atteint le but désiré.

Oh ! l'exquise vision ! le délicieux tableau ! Ce sont des roses qui étalent sur l'émeraude du gazon leurs joues soyeuses, des roses aux pétales tout frais et pleins de sourires. Ce n'est plus de la joie que ressent Georgette, c'est de l'ivresse. Comme j'aurais eu tort de n'être pas venue, se dit-elle et qu'elle piteuse gerbe j'aurais eue sans ces roses et elle cueille à pleines mains les fleurs aux couleurs d'aurore fleurant un délicieux arôme.

Soudain, un cri d'horreur s'échappe des lèvres de Georgette et elle retire sa main tout ensanglantée ; des épines — et quelles roses n'en ont pas — dissimulées sous les calices attrayants l'avaient déchirée. Des larmes pressées tombent de ses yeux et vont se mêler aux gouttes de sang qui tachent sa robe et sa gerbe qui se fane, de gros battements soulèvent ses tempes, des sanglots étouffent son cœur, une chaleur suffocante fait tourner sa tête.

Pauvre, pauvre Georgette.

Maintenant sa course est finie, son ardeur est tombée, ses désirs comme ses roses effeuillés, s'éparpillent dans le chemin des désillusions. Georgette l'âme oppressée, le cœur bien gros, reprend le chemin de la maison ; le joli papillon bleu ne voltige plus sur l'herbe du gazon, il traîne de l'aile comme si un aiguillon l'avait déchirée. Un poids immense semble peser sur ses jeunes épaules le poids de la maturité et de l'expérience, car Georgette vient d'apprendre la dure leçon de la vie à savoir que dans le monde, il ne pleut pas toujours des roses et que trop souvent malheureusement celles-ci s'épanouissent sur notre chemin que pour mieux nous cacher les embûches qu'elles nous tendent.

L'oie de mon grand-père

MON Grand-Père était maître-maçon. Il avait sa petite manie — eh ! mon Dieu, qui n'a pas la sienne ? manie bien innocente d'ailleurs ; il aimait cuisiner ! Il aimait quitter le tablier de sac pour le tablier blanc ; le manche de la truelle pour la queue de la casserole ; et composer avec un art savant dont sa vieille cuisinière bourgeoise — un bon livre publié avec privilège du Roi — lui livrait les secrets, matelotes, béchamels et fricandaux. — Qu'il réussit toujours, c'est autre chose ! ses sauces étaient parfois... à couper au couteau, liées comme un vrai mortier de ciment, mais il n'y manquait ni un clou de girofle, ni un grain de piment, ni un reste de citron. Pour tout dire, il était distrait ! On parle encore dans la famille de ce chapon nageant dans une sauce fantastique que le brave Grand-Père avait bien cru saler, et qui se transforma, Dieu sait comme, en un vrai sirop de sucre. La légende a brodé, sur cette tradition authentique ; elle insinue que Satan lui-même voulant flatter la gourmandise du bonhomme aurait subtilisé la boîte au sel et mis sous sa main le sucrier. — Vous riez ! Il en joua bien d'autres ! jusqu'à lui faire boire un verre de vinaigre sous couleur de fine champagne ; jusqu'à lui faire cuire des beignets au dégras en guise de saindoux !

Or donc, Grand-Père fêtait Noël ; il voulait que sur sa table l'oie parut ce jour-là ; et elle parut, énorme, grasse... à point.

Grand-Père avait pris ses dispositions pour découper comme il sied les succulentes aiguillettes... Étrange ! Une torpille s'enfoncerait plus facilement dans le flanc d'un cuirassé que la pointe du couteau dans le flanc de la bête. C'est à peine s'il put arracher à la carcasse quelques morceaux douteux horriblement déchiquetés. Pour ce jour-là, Grand-Père n'eut pas de compliments : "Tu l'as mise trop tard au feu !..." Il n'insista pas ; l'honneur humilié est d'ordinaire taciturne. Mais le lendemain dès le *potron-minet* l'oie, au pot, cuisait à gros bouillons sur un feu d'enfer. Ce devait être, affirmait-il un *relevé* fort bon et fort distingué. Et de fait elle avait encore la mine honnête sur son lit de carottes et d'oignons, en dépit du supplice de la veille.

Erreur ! Erreur et déception !... Il semblait que les chairs s'étaient transformées en muscles et quels muscles !... des cordes de contrebasses.

Grand-Père était breton. Il ne voulut pas en avoir le démenti ; et le lendemain, pour la troisième fois, la bête affronta le feu. Napoléon eut décoré un dur à cuire de cette espèce. Mais le lendemain, personne n'eut raison du ragoût dont notre vieux chien Tom, huit jours durant déchiqueta les reliefs.

Lorsqu'au marché suivant Grand-Père rencontre sa marchande, une vieille paysanne fûtée : "Dites-moi, mère Vaillé, elle avait de l'âge la bête que vous m'avez vendue ? — Je vas vous dire, Maurice... Elle était de l'âge à François ?... Dam ! Il a tiré au billet l'an dernier. Il sert dans l'artillerie. On l'a gardée longtemps notre oie... mais c'était une si bonne pondeuse ! On n'en trouve guère des mères-oies comme ça !"

C'était vrai. La bête avait vingt-deux ans. Le mioche et l'oison étaient venus au monde dans les mêmes jours, là-bas au fond de la vallée. Mais on était alors sous la Restauration.

Jamais, sans doute, ils ne se seraient séparés, si la loi brutale ne fut venue cueillir le gars pour l'envoyer au régiment. L'oie s'en affligea tout comme les parents. On prit le parti de la vendre ; un chagrin n'arrive jamais seul.

Elle coûta bien deux larmes à la vieille mère Vaillé ; à mon grand-Père elle coûta plus d'une stère de bois.

Pour moi, j'ai déjà vu bien des oies, un peu sous tous les climats... mais jamais je n'ai vu la pareille.

Des oies comme ça, on n'en rencontre pas souvent.

LES BELLES ANNONCES

Boulevard Saint-Michel, à Paris, un chapelier attire l'attention des passants par cet avis placé au milieu de ses feutres et de ses canotiers :

Nos coiffures sont légères et ne fatiguent pas la tête : elles sont spécialement réservées aux intellectuels.

Le tout est de savoir si ce chapelier fera fortune.

EN VILLÉGIATURE

L'AMI Paul m'ayant invité de passer un "Week end" avec lui, je lui arrivai un bon samedi soir. Paul était à la station, mais pas seul ! J'avais espéré que dès les premiers moments, nous retrouverions notre douce intimité de jadis. Nenni. J'ai su depuis que c'est la promenade de tous les soirs, que d'aller voir passer le train. Sentimentale promenade !... Il y avait là quantité de filles et de garçons, d'hommes et de femmes qui riaient, causaient... gambadaient ! Vraiment, le spectacle en était nouveau et curieux pour un vieux garçon de ma trempe !... Après quelques rudimentaires présentations, le chemin de l'hôtel fut repris. Le voyage ayant été long et fatiguant, je voulais m'y reposer. Mais allez donc dormir quand sous votre chambre on crie — c'est le mot — et l'on danse ! Et puis comment refuser aux jouvencelles qui vous supplient et vous délaissent bientôt ? Hélas ! pauvre moi... Je fis comme les autres, mais, à ma gloriole, un peu moins que les autres car je réussis un tant soit peu à empêcher ma pauvre caboche de tourbillonner. L'on dansa très tard. Le lendemain étant dimanche, je m'étonnai un peu de voir ces gens encore au bal sur le matin. Ma foi ! c'est de leur affaire, me disais-je. Et, en bon civilisé, je me retirai...

J'entends la première messe afin d'avoir mon avant-midi libre. Et je m'en allai par la grève, triste et pensif au bord des flots... Je songeais que pour une vie de repos que toutes ces gens venaient mener ici, ils me faisaient l'impression de se fatiguer énormément. Comme je préférerais de beaucoup mon petit village trop caché pour ne pas tenter les touristes... La plage était déserte et les grands parasols semblaient tout surpris de ne pas abriter leurs assidus à cette heure matinale du bain. Moi, je n'en étais que plus heureux, et je songeais aussi que pour être venu voir l'ami Paul, il ne m'avait pas encore beaucoup rencontré. Est-ce qu'il me craindrait ? Ou bien était-il à ce point occupé ? Maintes conjectures me traversaient l'esprit. Je ne m'arrêtais à aucune ne voulant pas juger d'après des préjugés. Je connaissais trop Paul aussi pour le croire perdu par cette vie. A la ville, il était un

modèle du jeune homme droit et rangé. Et l'idéal qu'il m'avait dit se faire de la vie était bien selon ses principes et sa droiture. Aussi m'étonnais-je de le voir lancé dans cette vie tourbillonnante et troublante. Somme toute, pensais-je, je ne suis pas son mentor.

Ma solitaire promenade m'avait conduit loin. J'entrevis quelqu'un à l'orée des arbres du rivage. Avec surprise et plaisir je reconnus Paul dont je m'approchai. Il me fit l'impression d'une personne mécontente de votre présence :

— Je te dérange ? Alors, excuse-moi. Je croyais enfin pouvoir causer avec toi. Toutefois comme tu es drôle ; tu n'es plus le même. Te serait-il survenu quelque chose ?

— Oh ! je ne sais... Et puis, tu sais, la vie d'ici ne prête pas aux intimités.

— Je crois m'en apercevoir. Et tu l'aimes cette vie !

— Pourquoi ? Elle repose du travail intellectuel de l'année : elle ravive notre physique alangui. Et que sais-je encore ? On s'amuse pleinement et on est libre complètement.

— Oui, même de sa religion, de ses principes et de sa conscience...

— Tais-toi, Jean tu me fais mal.

Pendant quelque dix minutes, Paul et moi causâmes de ce que je voyais et devinais à cette place balnéaire : ses gens, ses plaisirs, ses dangers.

— Tu me demandes mon avis sur toi, Paul ? Il m'en coute, mais tu me fais l'impression d'être devenu un de ces jeunes gens que tu nommais si bien des "ballons crevés", que nous voyions flâner sur les rues, dans les théâtres et les cafés. Tu fais à peu près comme eux. Tu souris ? Et je suis convaincu d'une chose, à savoir : tu es toi-même persuadé de ce que je te dis, seulement tu ne veux te l'avouer. Tu voudrais même t'enfuir d'ici, mais tu hésites. Veux-tu mon aide ?

— Merci, Jean ; tu es bien toujours mon ami. Laisse moi : nous en recauserons.

Je ne revis Paul qu'au moment de mon départ. Me tirant à l'écart, il me dit :

— Jean, tu m'as désillé les yeux. Je m'en-lisais ici, mais je me reprends. Mais aide-moi, car je suis lâche maintenant que j'ai vu Capoue. As-tu un prétexte ?

— Viens camper avec moi, le reste de l'été.

— Accepté.

Paul viendra-t-il ? Oui ; je l'attends demain. Maintenant il ne gardera qu'un néfaste souvenir de son séjour au petit village de là-bas. Et ce souvenir lui sera à leçon. Combien de jeunes gens, entraînés dans cette vie mondaine, y perdent leur énergie, leur cœur, leur âme, et ne savent malheureusement pas se reprendre ?

JEHAN DES HOUX

[*La Voix de la Jeunesse catholique.*]

La liberté d'enseignement

LA LIBERTÉ DU PÈRE DE FAMILLE POUR
L'INSTRUCTION DE SES ENFANTS

Je dis au paysan : " As-tu une vache ? "

Il me regarde étonné : " Plusieurs... et de belles encore ! "

— Que leur donnes-tu à manger ?

— En voilà une question, ça dépend des saisons !

— Et si on t'obligeait à ne leur donner que du foin ?

Le paysan haussa les épaules : " Le foin obligatoire, alors ? Quelle plaisanterie !... Comment pourrait-on m'imposer un régime pour mes vaches ; je suis maître chez moi, je suppose.

— Mais enfin si quelqu'un t'ordonnait de les envoyer paître dans un pré plutôt que dans un autre ?

Eh bien ! ce quelqu'un, c'est moi qui l'enverrais paître...

— Et je dis au paysan : " As-tu un cheval ? "

— Et même un poulain avec.

— Et ce poulain, comment le dresses-tu ?

— J'ai ma méthode.

— ...Et si tout d'un coup un étranger accourait te dire : " Vous n'y connaissez rien ! Je prendrai votre poulain, je l'emmènerai et l'élèverai à ma guise ; que ferais-tu ? "

— Je dirais tout doucement à ce gaillard là :

— Essaye !

— Alors, comme cela, tu défendrais ton cheval ?

— Viens-y voir ! "

Et je dis au paysan : " Aurais-tu par hasard un porc ? "

— J'en ai quinze !

— Et comment les élèves-tu tes porcs ?

— Surtout avec des pommes de terre.

— Je bondis, sachant les pommes de terre hors de prix, cette année !

Pardon, me dit-il, mais est-ce vous qui les payez ? Eh bien ! cher monsieur, j'élève mes animaux comme il me plaît.

Alors, une idée me vint et je dis au paysan : " Tu élèves tes vaches comme tu veux ? "

— Oui.

— Ton cheval comme tu veux ? Oui.

— Tes porcs comme tu veux ? Oui.

— Et tes enfants, les élèves-tu comme tu veux ? Es-tu libre de leur donner des maîtres et l'instruction de ton choix ?

Le paysan reste étonné, sans réponse. Il n'avait pas songé à cela ! Il le comprenait maintenant, la liberté qu'il a pour élever ses animaux, il ne l'a pas pour élever ses enfants, à notre époque où l'on ne parle que de liberté, et où l'on ne méprise rien tant que la liberté.

LA BONNE CUISINE

CARAMELS AU CHOCOLAT

2 tasses sucre brun, 1 tasse mélasse, 1 tasse chocolat râpé fin, 1 tasse lait bouilli, 1 cuillerée à soupe de farine, beurre la grosseur d'un œuf. Laisser bouillir doucement pendant 1 heure et mettez sur des plaques de fer-blanc pour refroidir.

CROUSTADE AU SAUMON

Prenez une terrine de saumon en conserves, deux œufs, trois cuillerées à table de beurre fondu, deux cuillerées à table de jus de citron, une tasse de miettes de pain rassis, sel et poivre au goût. Mélez bien le tout avant de le mettre en moule. Faites cuire à la vapeur durant une heure.

SAUCE

Une cuillerée à table de farine, deux cuillerées à table de beurre, une tasse de lait, du sel et du poivre. Faites cuire et versez sur le saumon au moment de servir.

ÉCHAUDES LÉGERS

Prenez quatre œufs battus très légers, ajoutez une pincée de sel, six cuillerées à table de lait doux ou d'eau, une cuillerée à thé de poudre à pâtisserie, une tasse de farine ou une quantité suffisante pour que la pâte soit assez épaisse pour tomber de la cuiller.

SOUPE AUX PATATES

1 carotte, 1 oignon, 2 grosses patates hachées fin. Faites bouillir et passez à travers une passoire, puis ajoutez poivre et sel au goût, ajoutez un morceau de beurre de bonne grosseur et une pinte de lait ; faites donner un bouillon et servez.

CROQUETTES DE BŒUF

Hachez fin 3-4 livre de roast beef froid, mouillez 1-3 de lb de pain rassis avec un peu de fond, assaisonnez avec sel et poivre et quelques gouttes de jus d'oignon, mouillez avec un peu de sauce brune, ajoutez 2 jaunes d'œufs bien battus, laissez refroidir, roulez dans les miettes, et faites frire à graisse chaude. Servez avec une sauce tomate. Mêlez ensemble le bœuf et les miettes de pain. Ajoutez l'assaisonnement et assez de sauce brune pour mouiller le tout.

A DIRE

L'ENFANT A SON ANGE

Frère qui me garde ; avec toi, je reste
Sans frayeur ;
Si tu n'étais là, mon ami céleste,
J'aurais peur.

Fais que je t'entende ; ange au cœur de flamme,
Parle-moi ;

La voix qui murmure au fond de mon âme,
Est-ce toi ?

Que ton aile d'or écarte les franges
Des rideaux !

Je voudrais te voir : on dit que les anges
Sont si beaux !

Si je contemplais ton riant visage
Un instant,

Tout le jour, demain, que je serais sage,
Et content !

Prépare une place au ciel, ma patrie,
Près de toi.

Et quand j'ai péché, bien fort, je t'en prie,
Dis-le moi.

Car si quelque enfant sans foi ni prière
N'entend plus ;

Si son cœur mauvais n'aime plus sa mère
Ni Jésus,

L'ange se détourne et Dieu le rappelle
Près de lui,

Pour toujours, hélas ! laissant le rebelle
Sans appui.

L'enfant n'aime plus rose, marguerite
Ni glaïeul,

Et lorsque sa mère, un instant, le quitte,
Il est seul !

Que ton aile d'or écarte les franges
Des rideaux !

Je voudrais te voir : on dit que les anges
Sont si beaux !

Frère, laisse-moi toucher en silence
Ton front pur,

L'encensoir béni que ta main balance
Dans l'azur.

Fais éclore ici des lis et des roses
Sous tes doigts,

Et fais-moi rêver les célestes choses
Que tu vois.

Qu'un bel ange aussi protège ma mère
En tout lieu ;

Fais qu'elle sourie, et fais que mon père
Pense à Dieu.

Car son front toujours, je me le rappelle,
Est plus doux,
Alors qu'il s'est mis, tout à côté d'elle,
A genoux.

Que ton aile d'or écarte les franges
Des rideaux !
Je voudrais te voir : on dit que les anges
Sont si beaux !

MARIE JENNA

Sa majesté bébé

Les rois s'en vont, dit le vulgaire...
Mon Dieu ! dans quelle erreur le public est
[tombé !
Il nous reste un roi populaire : Sa Majesté
[Bébé.

Bébé, c'est le vrai roi, le roi fait pour nous plaire
Il est fort, bien qu'il soit plus faible qu'un
[roseau ;
Espiegle et bon enfant, ce monarque exemplaire
A pour sceptre un hochet et pour trône un
[berceau.
Il lève des impôts sur tous... mais on l'adore !

Jouets, gâteaux, bonbons, le roi n'a qu'à choisir :
Il prend tout... et l'on donne encore,
Car c'est le seul impôt qu'on paye avec plaisir.

Qu'a-t-il fait pour être à la ronde
Choyé par tous ? Il s'est donné
La peine de venir au monde...
Il règne depuis qu'il est né.

Mais il est si mignon ! Il a tant d'innocence !
C'est un ange du ciel sur la terre tombé,
On se sent devenir meilleur en sa présence ;
Seulement, voyez-vous, cet ange... c'est Bébé.

Les rois s'en vont ? Erreur ! la royauté fourmille.
Et tant que le monde vivra,
Toujours, toujours dans la famille,
Oui, l'enfant toujours régnera.

G. BASTIT

Allez à Lui

Le jour pieusement mourait dans le silence,
Car la terre était lasse et les hommes rompus.
L'oiseau même avait tu sa plaintive romance,
Et rêvait quelque part sous les arbres touffus.

Seule assise dans l'ombre abritant ma souffrance
Seule avec mes désirs, mes rêves éperdus,
Je me sentais soudain si pauvre d'espérance
"Que plus ne m'était rien, que rien ne m'était
[plus".

Tout à coup dans la nuit, une cloche sonore,
Me parla de Celui qu'ici-bas on implore
Et qui divinement console la douleur.

Je pris sans hésiter le chemin de l'église,
Où je trouvai sans peine en cette heure trop
[grise,
Un cœur où déposer le poids lourd de mon cœur.

MILLICENT

Le tic-tac

Un vieil et excellent instituteur d'autrefois
avait soin de profiter de toutes les occasions
pour faire comprendre à ses élèves les grandes
vérités sur lesquelles repose la vie morale de
l'humanité et par conséquent toute société.

*
* *

Tirant un jour sa grosse montre, il la plaça
sur sa main ; puis il appela autour de lui ses
écoliers :

— Qu'est-ce qu'elle fait, mes amis, cette
montre ?

Elle fait tic-tac, dit le premier.

— Elle fait tic-tac, dit le second.

— Elle fait tic-tac, dit le troisième, et ainsi
de suite jusqu'au dernier. Ce n'était pas
malin.

Après ces préliminaires, l'instituteur détacha
le mouvement de la boîte, et tenant chaque
objet dans sa main, il nous dit :

— Écoutez la boîte ! Écoutez le mouve-
ment !

Du côté de la boîte, silence. Du côté du mouvement, tic-tac toujours. Ce n'était pas malin non plus.

— Lequel des deux, nous dit-il, est la montre ?

— C'est le tic-tac, répondîmes-nous en l'indiquant du doigt.

— Eh bien, mes chers enfants, reprit-il, vous le voyez, la montre marche quand même il lui manque son enveloppe. Il en est ainsi de l'âme quand même elle est *séparée du corps*. Elle lui survit en le quittant à la mort.

*
* *

Cette explication fit rayonner tous nos petits visages. Nous autres mioches, nous avions compris L'IMMORTALITÉ DE L'ÂME : ce qui n'était pas bête du tout.

Si j'étais femme

Si j'étais femme, j'essayerais de ne pas trop faire valoir mes qualités, mais de les mettre à l'œuvre.

Si j'étais femme mariée, je ne chercherais pas à mettre tout le tort sur le dos de mon mari, à lui chercher noise en tout ce qui regarde la tenue de la maison.

Si j'étais femme, j'essayerais de tenir ma maison avec grande propreté, économie et sagesse.

Si j'étais femme, je ne recevrais pas de cahier de modes et je fréquenterais très rarement les magasins de chapeaux et de vêtements féminins.

Si j'étais femme, le nombre de mes toilettes serait très limité.

Si j'étais femme, j'essayerais de connaître ce que coûte de travail un dollar.

Si j'étais femme, j'essayerais de bien réaliser qu'il n'y a rien de décevant et d'irritant pour un mari comme de voir toujours son porte-monnaie vide.

Si j'étais femme, je serais enchantée de trouver mon mari assez bien mis, mais je me rendrais compte qu'il en dépend un peu de moi.

Si j'étais femme, et que j'eusse "la délicatesse et des manières", je ferais en sorte de

plaire à mon mari, de le recevoir aimablement, quand il rentre du bureau ou de son travail.

Puis, si j'étais femme et que j'eusse un mari un peu austère, j'essayerais de gagner ses bonnes grâces non pas en cherchant à le dominer, ni en voulant tout mener et porter le pantalon ; mais en montrant une bonne figure joyeuse et en refoulant au fond de mon cœur généreux, les sentiments qui pourraient lui laisser entrevoir chez moi de la froideur.

Si j'étais femme enfin je m'efforcerais tellement de faire de ma demeure un petit paradis que mon mari ne voudrait que par nécessité s'en éloigner, et encore dans le jour seulement, mais jamais pour aller passer ses soirées ailleurs pas même aux vues, ou du reste, je ne lui demanderais jamais de me conduire.

Si j'étais femme et que Dieu m'eût donné la bénédiction de la famille, je ferais en sorte que ces enfants fussent la joie de leur père comme la mienne.

Mais je ne suis pas femme. Je n'ose cependant en bénir Dieu, car cela pourrait blesser nombre de dignes femmes que j'admire dans leur piété, leur dévouement, leur grandeur d'âme à accomplir leurs devoirs de femmes, d'épouses et de mères en entretenant la paix, la joie et le bonheur dans un foyer.

UN HOMME

LE BON COCHER

Le cardinal Guibert, archevêque de Paris, s'entretenait un jour avec M. Thiers, son compatriote, alors président de la République.

— Pour moi, disait le Président je suis convaincu que le char de l'État, pour s'avancer avec sécurité, doit reposer sur quatre roues bien solides : *une bonne armée, une bonne magistrature, une bonne administration, un bon clergé.*

— C'est vrai, reprit le Cardinal, mais ce n'est pas tout ; à ce char, il FAUT UN BON COCHER.

Il en est de même dans la direction d'une maison, d'une famille ; pour qu'elle prospère, il faut que le chef la dirige bien.

Si j'étais homme

Si j'étais homme, par mon exemple, je retiendrais autour du foyer les enfants qui cherchent trop tôt à s'en éloigner. Au lieu de m'asseoir négligemment à la table et d'avalier sans rien dire, les mets soigneusement préparés, je trouverais le tour de dire à celle qui a confectionné le repas, que les aliments sont excellents et cuits à point. En entrant chez moi, où m'accueille une petite femme souriante et mise simplement, je prendrais mon air le plus aimable et remercierais celle qui est l'auteur de cette charmante harmonie.

Si j'étais homme, je calculerais soigneusement ce que me coûtent chaque mois mes cigares, mon tabac, mes petits coups, mes soirées à l'hôtel, etc., et j'aurais la justice d'allouer à ma femme le même montant pour son argent de poche ; quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent cette somme serait employée par la ménagère, mille fois plus utilement que celle qui sort de ma poche.

Si j'étais homme, je m'efforcerais de tenir mes propres affaires en ordre. Je mettrais mes pipes en place, je jetterais mes cendres dans le cendrier au lieu de les répandre sur les tapis, etc. Je serais très soigneux afin d'éviter autant de trouble que possible à celle qui en a déjà plus que ses forces.

Si j'étais homme, j'aimerais trouver ma femme bien mise, sans extravagance ni exagération et si elle faisait des dépenses trop fortes, je saurais trouver dans ma tendresse ou ma sagesse, la manière de la ramener à des idées plus modérées.

Si j'étais homme enfin... Je voudrais l'être avec la délicatesse de sentiments et de manières que si peu d'hommes possèdent, avec la douce bienveillance qui devrait être le noble apanage du plus fort envers le plus faible.

Si j'étais homme... Mais grâce à Dieu, je ne le suis pas et m'en trouve bien, n'en déplaise aux messieurs.

UNE FEMME

SAINTE ANNE

COMMENT SE FAIT-IL QUE SON CORPS SE TROUVE
À APT EN VAUCLUSE ?

CHACUN sait que la bienheureuse Mère de Marie mourut à Jérusalem et qu'elle y fut ensevelie. Or, tous les historiens qui ont parlé d'elle s'accordent à dire que son corps n'y est pas resté. Où et par qui a-t-il été transporté ? Les traditions provençales appuyées sur de nombreux documents, affirment que ce saint corps fut transporté en Provence par les premiers apôtres de cette contrée : saint Lazare et ses sœurs sainte Marie-Madeleine et sainte Marthe, les saintes Marie-Jacobé et Salomé, sainte Trophime, saint Maximin et les autres disciples du Sauveur, qui furent les fondateurs des églises de Marseille, d'Arles, d'Aix, d'Avignon.

Sous l'influence de la civilisation romaine qui couvrit les mers de ses vaisseaux, les rapports entre les Gaules et la Palestine étaient nombreux et fréquents. Marseille était déjà le comptoir de l'Occident.

Des liens très étroits de parenté unissaient les deux saintes Marie-Jacobé et Salomé à la famille de Notre-Seigneur. L'abbé E. Daras, dans son savant ouvrage : *Vie de sainte Anne d'après les Pères*, dit que sainte Anne était probablement sœur de Jacob, père de saint Joseph et de Cléopé et par conséquent la tante et la grand'tante des saintes Marie. On s'explique que, prévoyant les bouleversements dont la Palestine serait le théâtre, au moment de la quitter, elles aient pensé à emporter les précieux restes de leur sainte parente.

Ils furent confiés à saint Auspice, premier évêque d'Apt. Dans cette ville, séparée de la mer par une triple chaîne de montagne, le précieux dépôt pouvait paraître plus en sûreté.

Cependant saint Auspice, lui aussi, subit le martyre. Il avait eu soin de cacher le corps de sainte Anne dans une grotte souterraine située, selon toutes les possibilités, dans une des dépendances les plus reculées de l'amphithéâtre dont on a, en ces dernières années, découvert à peu de distance les assises colossales. Ses propres reliques y furent également

ensevelies, ainsi que celle de ses compagnons Euphase et Emilien, et de plusieurs autres martyrs qu'a enfantés l'église d'Apt. C'est dans cette grotte que nos premiers évêques se retiraient pour administrer les Sacrements et distribuer le pain et la parole divine à leur troupeau naissant. Ce lieu, vénérable, vrai catacombe, *Confession* ou *Mémoire* de martyrs, existe encore ; il est situé sous le sanctuaire de la basilique actuelle et au-dessous d'une première crypte du XI^e siècle.

Pendant plusieurs siècles l'église d'Apt pleura sur des ruines : Wisigoths, Saxons, Sarrasins, vinrent tour à tour, le fer et la flamme à la main, se ruer sur la malheureuse cité et lui faire subir le même sort qu'à tant d'autres à la même époque. Les saintes reliques pendant ce temps-là, grâce à la pieuse prévoyance qui les avait soustraites à tous ces désastres, demeuraient ignorées de ceux même qu'elles protégeaient invisiblement et qui, au milieu de tant de ruines, avaient perdu le souvenir du lieu où elles reposaient.

Cependant arrivèrent des jours meilleurs : une grande joie allait consoler l'église d'Apt. Vers la fin du VIII^e siècle, les victoires de Charles Martel et de Charlemagne avaient refoulé les hordes sarrasines par delà les Pyrénées, et la Provence a conservé jusqu'au plus intime de ses traditions populaires le souvenir des bienfaits dont la combla Charles le Grand.

Voici le récit de l'Invention des Reliques fait par Mgr Dubreil, archevêque d'Avignon, dans la Lettre Pastorale annonçant le couronnement de sainte Anne en 1876. Elle reproduit bien la Légende de l'ancien Bréviaire Aptésien, et en a gardé le ton impressionnant.

“ On raconte que Charlemagne, après avoir mis fin à une de ses nombreuses expéditions, était venu dans Apt, soit qu'il ne fût pas fâché de mettre son épée à côté de celle de César dont elle avait égalé les prodiges,(1) soit que comme on le dit aussi, il voulut assister à la consécration de la Cathédrale, qu'on assure être une des quarante églises qu'il avait promises à la Victoire de bâtir si elle lui demeurait fidèle, soit plutôt qu'il fut conduit par Dieu qui voulait ce solennel témoin pour la manifestation qu'il préparait. C'était le jour de Pâques 792, le monarque assistait à l'office, entouré du peuple et de ses chevaliers. Tout à coup, un jeune

homme aveugle et sourd-muet de naissance, fils d'un seigneur dont on a conservé le nom(2) et dont l'empereur avait accepté d'être l'hôte, entre dans l'église de l'air d'un homme inspiré et conduit par une main invisible. La foule, qui semble inspirée, elle aussi, se lève comme par instinct et le suit aux pieds du sanctuaire. Il demande par geste qu'on lève une dalle et qu'on creuse. Le monarque, suit l'impression générale, veut qu'on obéisse. On obéit, on lève la dalle, on fouille, et voilà qu'on découvre la crypte où étaient des reliques, d'où s'échappaient des rayons lumineux.”

“ Par l'ouverture où l'on découvrit une châsse les flammes s'échappaient plus vives. Alors on vit un prodige digne d'être à jamais raconté, digne de rappeler celui par lequel la vraie Croix fut reconnue par sainte Hélène. Le jeune homme tout à coup guéri s'écria : C'est elle !

— C'est elle ! s'écria Charlemagne ému . . .

— C'est elle ! s'écria le peuple tombé à genoux d'étonnement et fondant en larmes. En effet, on avait regardé dans la châsse et on avait trouvé sur la voile qui enveloppait les reliques ces mots qui ne pouvaient laisser aucun doute :

“ *ICI REPOSE LE CORPS DE SAINTE ANNE, MERE DE LA GLORIEUSE VIERGE MARIE.*”

(1) La ville d'Apt a dans son blason l'épée de César avec cette exergue “ *Felicitus Apta Triumphis.*”

(2) Caseneuve de Simiane.



Dans la ménagerie. — Les bêtes féroces sont agitées parce qu'elles voient le gardien avec la pature. Où est-il ?